



MINISTÈRE  
DE LA CULTURE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# Culture Relance de territoires

# Relance des territo

Le plan de relance, avec 2 Mds€ pour la culture, permet de soutenir le patrimoine dans les territoires, de favoriser la reprise du spectacle vivant et la reconquête de notre modèle de création, ainsi que de consolider nos grandes filières économiques culturelles.

Paris — mai 2021



# Sommaire



Pavillon de la Muette  
© Axel Dahl

## CULTURE, LE PLAN DE RELANCE DANS LES TERRITOIRES

### 02 Plan de relance : 2 Mds € pour la culture

- 04 Une relance par et pour le patrimoine, alliant activité dans les territoires et attractivité de la France (614 M€)
- 05 La reconquête de notre modèle de création et de diffusion artistique (426 M€)
- 06 Un effort spécifique pour soutenir l'emploi artistique, redynamiser la jeune création et moderniser le réseau des établissements d'enseignement supérieur de la culture (113 M€)
- 06 La consolidation et la modernisation des filières culturelles stratégiques lourdement impactées par la crise (428 M€)
- 07 Une stratégie d'avenir pour l'ensemble des Industries Culturelles et Créatives (19 M€ de crédits budgétaires et 400 M€ au titre du PIA4 sur 5 ans)

### 08 460 M€ d'opérations d'ores et déjà territorialisées

### 10 Des crédits de soutien aux filières culturelles répartis dans les territoires

- 11 Carte des projets en régions
- 50 Le plan Cathédrales
- 52 Monuments historiques n'appartenant pas à l'Etat
- 54 Réinvestissement dans les autres équipements patrimoniaux (musées, archéologie, archives)
- 56 Réinvestissement dans les monuments nationaux
- 58 Fonds de transition écologique
- 59 Rénovation du réseau des écoles d'architecture et de création

# Plan de relance : 2 Mds € pour la culture

Sur tout le territoire français, le monde de la culture a été particulièrement victime des conséquences de la crise sanitaire et du confinement, avec des pertes estimées à **22,3 Mds €** pour l'année 2020, soit une baisse de **25%** par rapport au CA de 2019<sup>1</sup>).

Afin de préserver les **670 000 emplois** de la culture, tout en se préparant aux enjeux d'avenir, ce secteur **pesant autant que l'agriculture et équivalent à sept fois celui de l'automobile** nécessite un soutien ambitieux en volume financier.

Le Gouvernement a préparé un plan de relance inédit, de **100 Mds €** pour l'ensemble de l'économie française afin de soutenir la reprise.

Ces crédits ventilés grâce à une mission budgétaire unique « Relance » pour 2 ans (2021-2022), pilotée par le ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance suit une stratégie en trois axes :

**30 Mds €**  
pour l'écologie  
et le verdissement  
de l'économie

**34 Mds €**  
pour  
l'indépendance  
et la compétitivité

**36 Mds €**  
pour la cohésion  
des territoires et la  
solidarité

1 - Etude du DEPS sur « L'impact de la crise du Covid-19 sur les secteurs culturels » publiée en juillet 2020  
\* PIA4 : quatrième programme d'investissements d'avenir

Le plan de relance pour la culture, doté de 2 milliards d'euros permet une relance par et pour le patrimoine, alliant activité dans les territoires et attractivité de la France (614 M€), la reconquête de notre modèle de création et de diffusion artistique (426 M€), le soutien de l'emploi artistique, la redynamisation de la jeune création et la modernisation du réseau des établissements d'enseignement supérieur de la Culture (113 M€), la consolidation et la modernisation des filières culturelles stratégiques lourdement impactées par la crise (428 M€) ainsi que la mise en place d'une stratégie d'avenir pour l'ensemble des industries culturelles et créatives (19 M€ de crédits budgétaires et 400 M€ au titre du PIA4 sur 5 ans).



**614 M€**  
pour le  
patrimoine

## **1. UNE RELANCE PAR ET POUR LE PATRIMOINE, ALLIANT ACTIVITÉ DANS LES TERRITOIRES ET ATTRACTIVITÉ DE LA FRANCE (614 M€) :**

**280 M€** pour la **valorisation des métiers d'art et les savoir-faire d'excellence** :

**100 M€**

pour le projet de restauration du château de Villers-Cotterêts

**80 M€**

pour le « plan cathédrales »

**40 M€**

pour la restauration des monuments historiques appartenant aux communes et aux propriétaires privés

**40 M€**

pour la restauration des monuments nationaux du CMN

**20 M€**

pour la rénovation d'équipements patrimoniaux (musées, archive, archéologie)

**334 M€** pour le **soutien à la reprise d'activité des établissements publics patrimoniaux** soutenant l'attractivité et le rayonnement international de la France :

Etablissements publics patrimoniaux notamment concernés :

- Musée du Louvre
- Château de Versailles
- CMN
- Musée d'Orsay
- Musée de l'Orangerie
- RMN-GP
- Centre Pompidou
- Universcience...

**426 M€**

pour la création  
et la diffusion  
artistique

## **2. LA RECONQUÊTE DE NOTRE MODÈLE DE CRÉATION ET DE DIFFUSION ARTISTIQUE (426 M€) :**

### **200 M€**

pour la musique dans le cadre de crédits pour la filière musicale dans son ensemble (spectacles, concerts, musique enregistrée) gérés par le CNM

### **10 M€**

de soutien au Centre national de la Musique

### **10 M€**

pour le fonds d'urgence aux théâtres privés et aux compagnies non conventionnées géré par l'Association de soutien au théâtre privé (ASTP)

### **206 M€ pour le spectacle vivant subventionné :**

#### **30 M€**

de soutien aux institutions de spectacle vivant en région

#### **30 M€**

en faveur des ensembles, des opéras, des orchestres et des festivals des territoires

#### **20 M€**

afin d'encourager la transition écologique des institutions de créations

#### **126 M€**

d'aide aux établissements et opérateurs publics de création (Opéra national de Paris, Comédie-Française, Philharmonie de Paris, Palais de Tokyo...).

**113 M€**

pour l'emploi  
artistique

### **3. UN EFFORT SPECIFIQUE POUR SOUTENIR L'EMPLOI ARTISTIQUE, REDYNAMISER LA JEUNE CRÉATION ET MODERNISER LE RÉSEAU DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE LA CULTURE (113 M€) :**

**13 M€** pour soutenir l'emploi artistique :

**7 M€**

pour le spectacle vivant (FUSSAT - Fonds d'urgence spécifique de solidarité pour les artistes et les techniciens du spectacle)

**6 M€**

aux arts visuels

**30 M€** pour une **grande commande artistique d'Etat.**

**70 M€** de **rénovation des écoles de l'enseignement supérieur culturel :**

Modernisation des établissements supérieurs culturels dont notamment :

- École supérieure d'arts de Cergy
- Conservatoires nationaux supérieurs de musique et de danse de Lyon et de Paris
- Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts
- ENSA Versailles

### **4. LA CONSOLIDATION ET LA MODERNISATION DES FILIÈRES CULTURELLES STRATÉGIQUES LOURDEMENT IMPACTÉES PAR LA CRISE (428 M€) :**

**140 M€** pour le **plan filière Presse** afin d'affronter la double crise conjoncturelle (impact de la crise sanitaire et restructuration de Presstalis).

**53 M€** pour le **Plan filière livre** afin d'accroître la compétitivité des **10 500 librairies** de France face aux plateformes et renforcer le rôle des **bibliothèques** dans les territoires.

**428 M€**

pour les filières  
culturelles  
stratégiques



**165 M€** pour le **Plan filière cinéma et audiovisuel** :

**105 M€**

de mesures ciblées dans un plan « export et attractivité » (soutiens majorés pour les œuvres écrites et tournées en France), ainsi qu'un accompagnement renforcé des acteurs de la filière

**60 M€**

pour réarmer financièrement le Centre national du cinéma (CNC)

**70 M€** de **soutien à l'audiovisuel public**.

**5. UNE STRATÉGIE D'AVENIR POUR L'ENSEMBLE DES INDUSTRIES CULTURELLES ET CRÉATIVES (19 M€ DE CRÉDITS BUDGÉTAIRES ET 400 M€ AU TITRE DU PIA4 SUR 5 ANS)**

**19 M€** de **crédits budgétaires** transversaux.

**400M€ d'aides à l'accès des Industries culturelles et créatives (ICC)** françaises sur l'ensemble des territoires :

Enveloppe sur 5 ans afin d'accélérer la transition numérique et améliorer la résilience des ICC

**400 M€**

(au titre du PIA4 sur 5 ans) pour les industries culturelles et créatives

# 460 M€ d'opérations d'ores et déjà territorialisées

Sur les 1,6 Mds € de crédits du plan de relance hors PIA 4, un total de 460 M€ (29%) sont d'ores et déjà répartis dans les territoires.

**280 M€ pour le patrimoine, avec :**

140 M€ pour les opérations gérées par le Centre des monuments nationaux (dont 100 M€ pour le projet de restauration du château de Villers-Cotterêts) ;

- 80 M€ dans le cadre du « plan cathédrales » ;
- 40 M€ pour la restauration des monuments historiques appartenant aux collectivités territoriales et aux propriétaires privés ;
- 20 M€ pour les projets de rénovation de musées territoriaux et de centres d'archives.

**80 M€ pour le soutien au spectacle vivant :**

- 60 M€ de crédits de fonctionnement en faveur du spectacle vivant en région ;
- 20 M€ pour l'accompagnement de la transition écologique des équipements de spectacle vivant.

**70 M€ pour les opérations de rénovation et de digitalisation des écoles d'enseignement supérieur du ministère de la Culture.**

**30 M€ de crédits alloués aux bibliothèques.**

Sur ce total, **250 M€** sont gérés au niveau des directions régionales des affaires culturelles (DRAC).

Les choix d'opération effectués ont tenu compte de la maturité des projets et du nécessaire équilibre entre les régions. Elles vont permettre de soutenir l'activité mais également de poursuivre ou d'accélérer des investissements structurants, au plus près des territoires et des habitants. Elles contribueront notamment à assurer la pérennité et le développement des métiers et des savoir-faire dans le domaine du patrimoine, en soutenant sur tout le territoire l'ensemble des entreprises intervenant sur les monuments historiques.

Ces moyens exceptionnels font l'objet d'un suivi précis et régulier dans leur mise en œuvre, en lien avec le ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance et le ministère des Comptes publics. L'ensemble de ces moyens territorialisés inscrits dans le plan de relance, ont vocation à être valorisés dans le cadre des contrats de plan Etat-régions afin d'accroître l'accompagnement de l'ensemble du secteur culturel.

A ces crédits s'ajoute une enveloppe de près de **79 M€**, portée par la direction de l'immobilier de l'Etat (DIE) et issue du volet « Ecologie » du plan de relance, qui permet de financer 44 opérations de rénovation énergétique de bâtiments publics du domaine culturel.

# Des crédits de soutien aux filières culturelles répartis dans les territoires

Les autres enveloppes du plan de relance (680 M€) ne peuvent faire l'objet d'une présentation territorialisée qu'au fur et à mesure de la mise en œuvre de ces moyens exceptionnels, ou a posteriori. Les bénéficiaires de ces crédits sont bel et bien répartis dans les territoires (soutien à la filière presse, soutien à la filière livre, soutien à la filière cinéma et audiovisuelle, opérations gérées par le centre national de la musique).

A la fin avril 2021, des données territorialisées (non définitives, les mesures étant en cours de déploiement) sont disponibles pour trois enveloppes :

- **Soutien en investissement pour la modernisation des librairies (6 M€)**

La modernisation des librairies recouvre deux finalités : la modernisation du commerce de librairie (informatique, ameublement, rénovation, etc.) et la modernisation de la vente à distance par les librairies.

- **Aide aux diffuseurs de presse (12 M€)**

Le plan de relance permet de doubler les crédits alloués à l'aide à la modernisation des diffuseurs.

Les diffuseurs de presse ont été lourdement affectés par la double crise sanitaire et de la distribution. Pour relancer leur activité, il est indispensable de permettre au réseau de pouvoir se moderniser efficacement afin de gagner en attractivité rapidement.

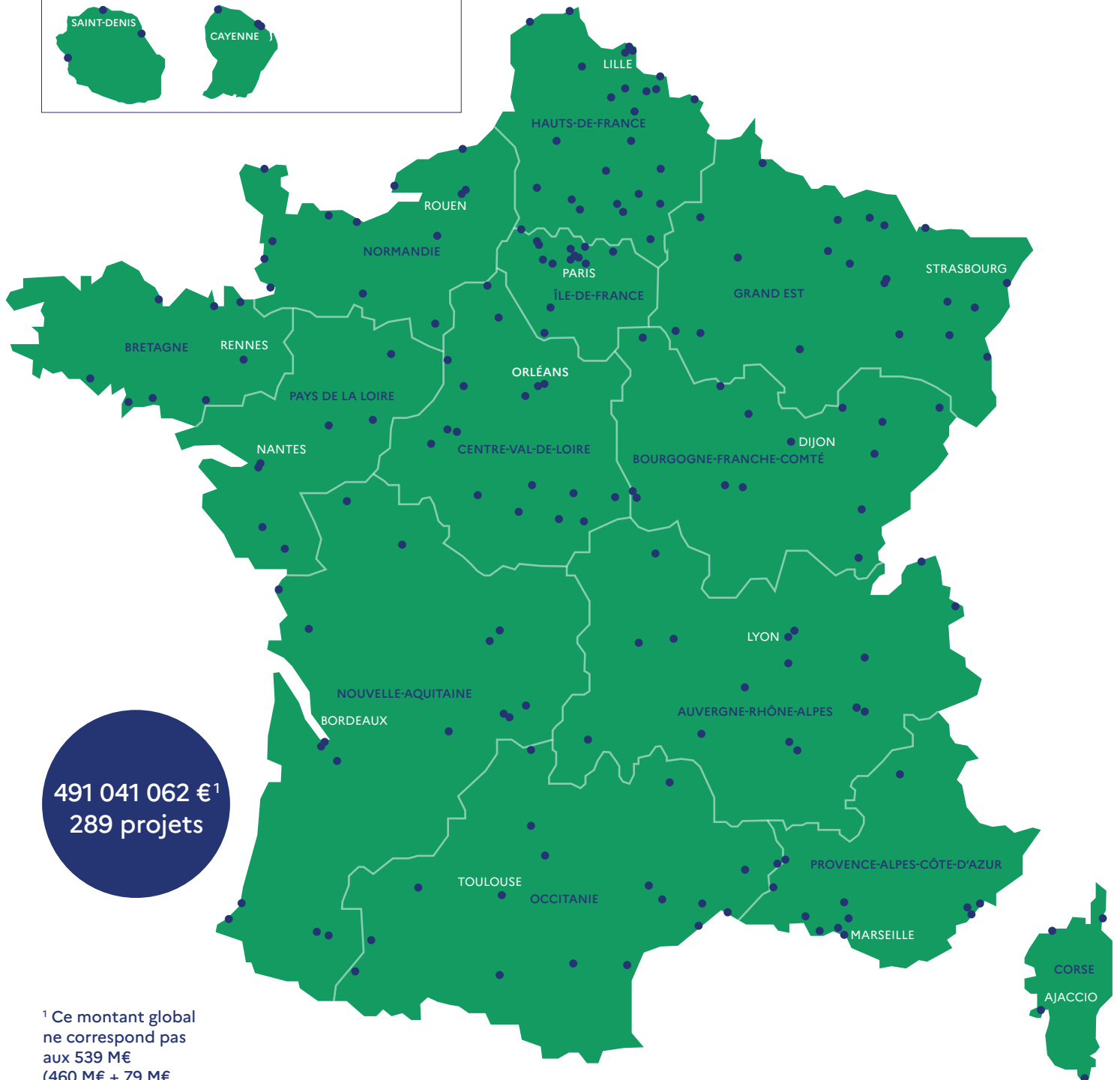
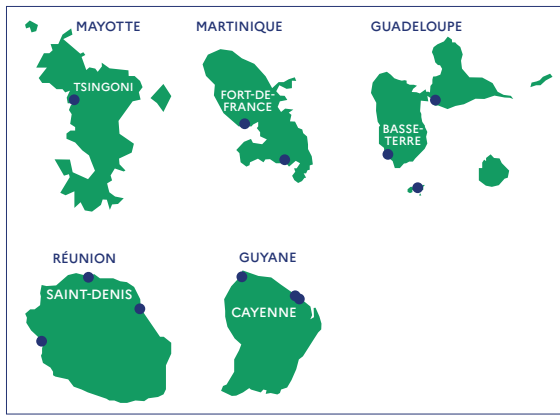
- **Plan cinéma et audiovisuel (165 M€)**

L'offre d'œuvres nouvelles est la matière première sur laquelle repose toute la valeur de la filière, de l'amont (auteurs), à l'aval (industries techniques, distribution, diffusion). Le plan de relance repose, pour un montant de 116,5 M€, sur un plan « export et attractivité », un ensemble de mesures ciblées (soutiens majorés pour les œuvres écrites et tournées en France) et un accompagnement renforcé des exploitants, des festivals, des cinémathèques ainsi que les ateliers d'éducation à l'image, vecteurs de la cinéphilie et de la vie culturelle dans tous les territoires. Au-delà, 48,5 M€ seront consacrés au réarmement financier du CNC qui mettra en œuvre l'ensemble du plan.

# Carte des projets en régions et des aides aux filières culturelles

Retrouvez tous les projets financés du plan de relance dans les territoires (par région et par département) sur le lien suivant :  
<http://www.culture.gouv.fr/carte-france-relance>

## Programmation des opérations d'investissement



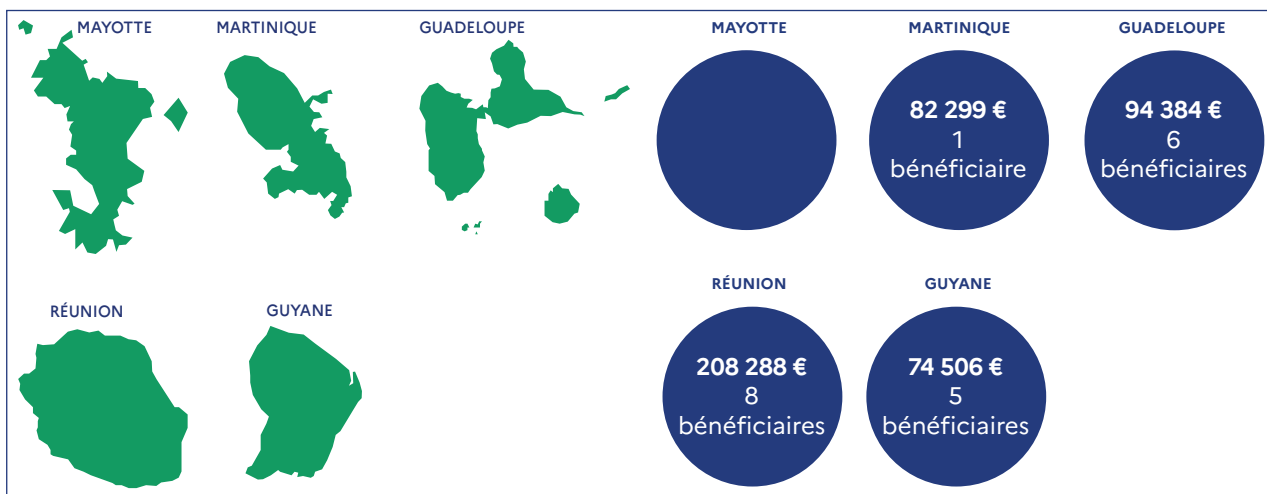
491 041 062 €<sup>1</sup>  
289 projets

<sup>1</sup> Ce montant global ne correspond pas aux 539 M€ (460 M€ + 79 M€ de rénovation énergétique) présentés précédemment, car certaines opérations ne sont pas encore définitivement programmées.

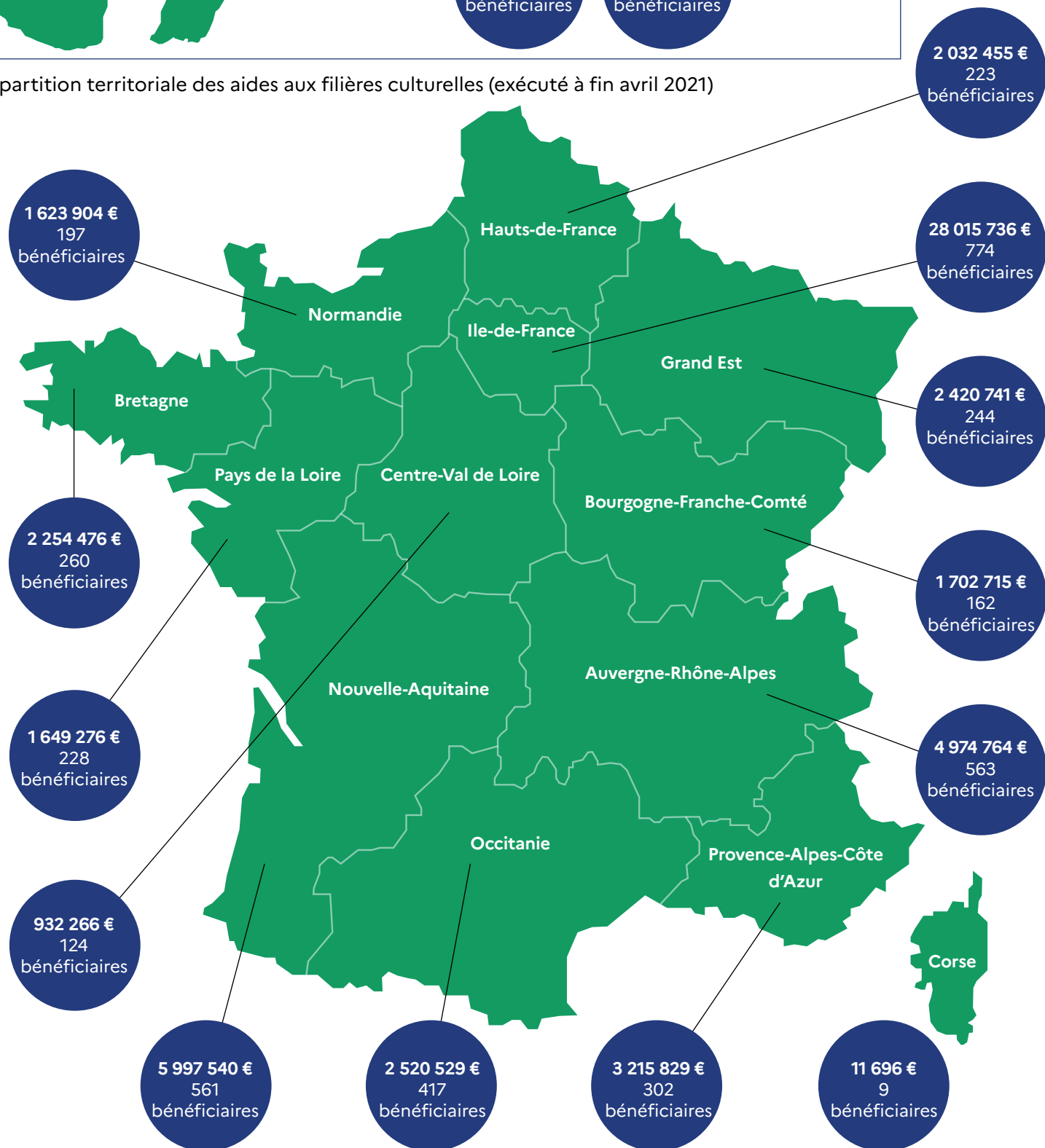
<sup>2</sup> Enveloppe de soutien au Spectacle vivant en fonctionnement uniquement.

Programmation à date, susceptible d'évoluer à la marge.

Auvergne-Rhône-Alpes	41 072 802 €	Martinique	435 000 €
Bourgogne-Franche-Comté	27 844 680 €	Mayotte	840 000 €
Bretagne	13 149 747 €	Normandie	20 594 800 €
Centre-Val de Loire	22 476 656 €	Nouvelle-Aquitaine	29 664 077 €
Corse	2 012 733 €	Occitanie	29 000 058 €
Grand Est	15 580 749 €	Pays de la Loire	20 161 000 €
Guadeloupe	2 640 000 €	Polynésie <sup>2</sup>	240 000 €
Guyane	1 960 000 €	Provence-Alpes-Côte d'Azur	23 081 428 €
Hauts-de-France	118 824 289 €	Réunion	3 090 000 €
Île-de-France	118 373 443 €		



Répartition territoriale des aides aux filières culturelles (exécuté à fin avril 2021)





# Auvergne-Rhône-Alpes

Programmation des opérations d'investissement

Programmation à date, susceptible d'évoluer à la marge.



41 072 802 €<sup>1</sup>  
22 projets

<sup>1</sup> Ce montant comprend, en plus des projets énumérés ci-dessous, une enveloppe de soutien en fonctionnement aux structures de spectacle vivant dans la région.

Lieu	Projet — Enveloppe du plan de relance	Montant
Aurillac	Abbatiale Saint-Géraud — <b>Monuments historiques n'appartenant pas à l'Etat</b>	276 800 €
Chambéry	Unité départementale de l'architecture et du patrimoine 73 — <b>Rénovation énergétique</b>	6 630 €
Chamonix	Musée Alpin de Chamonix-Mont blanc — <b>Réinvestissement dans les autres équipements patrimoniaux (musées, archéologie, archives)</b>	1 800 000 €
Clermont-Ferrand	— <b>Bibliothèques</b>	9 000 000 €
Clermont-Ferrand	Notre-Dame — <b>Plan Cathédrales</b>	3 820 000 €
Clermont-Ferrand	DRAC ARA - site de Clermont-Ferrand — <b>Rénovation énergétique</b>	1 260 €
Eurre	Gare à Coullisses — <b>Fonds de transition écologique</b>	700 000 €
Évian-les-Bains	Buvette Cachat — <b>Monuments historiques n'appartenant pas à l'Etat</b>	1 027 905 €
Grenoble	Ecole nationale supérieure d'architecture de Grenoble — <b>Rénovation du réseau des écoles d'architecture et de création</b>	1 100 000 €
Le Puy-en-Velay	Notre-Dame — <b>Plan Cathédrales</b>	1 848 000 €
Lyon	Ecole nationale supérieure d'architecture de Lyon — <b>Rénovation du réseau des écoles d'architecture et de création</b>	2 000 000 €
Lyon	Conservatoire national supérieur musique et danse de Lyon — <b>Rénovation du réseau des écoles d'architecture et de création</b>	5 000 000 €
Lyon	Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Lyon — <b>Rénovation énergétique</b>	2 687 652 €
Lyon	DRAC ARA - Lyon — <b>Rénovation énergétique</b>	1 260 €
Moulins	Notre-Dame — <b>Plan Cathédrales</b>	1 540 000 €
Ravel	Château — <b>Monuments historiques n'appartenant pas à l'Etat</b>	168 295 €
Rillieux-la-Pape	Réhabilitation du centre chorégraphique national — <b>Fonds de transition écologique</b>	1 200 000 €
Saint-Étienne	École Nationale Supérieure d'Architecture de Saint-Étienne — <b>Rénovation énergétique</b>	796 000 €
Thiers	Le Creux de l'Enfer — <b>Fonds de transition écologique</b>	700 000 €
Valence	Saint-Apollinaire — <b>Plan Cathédrales</b>	1 434 000 €
Vienne	Église Saint-Maurice — <b>Monuments historiques n'appartenant pas à l'Etat</b>	500 000 €
Villeneuve	Château — <b>Réinvestissement dans les monuments nationaux</b>	2 200 000 €

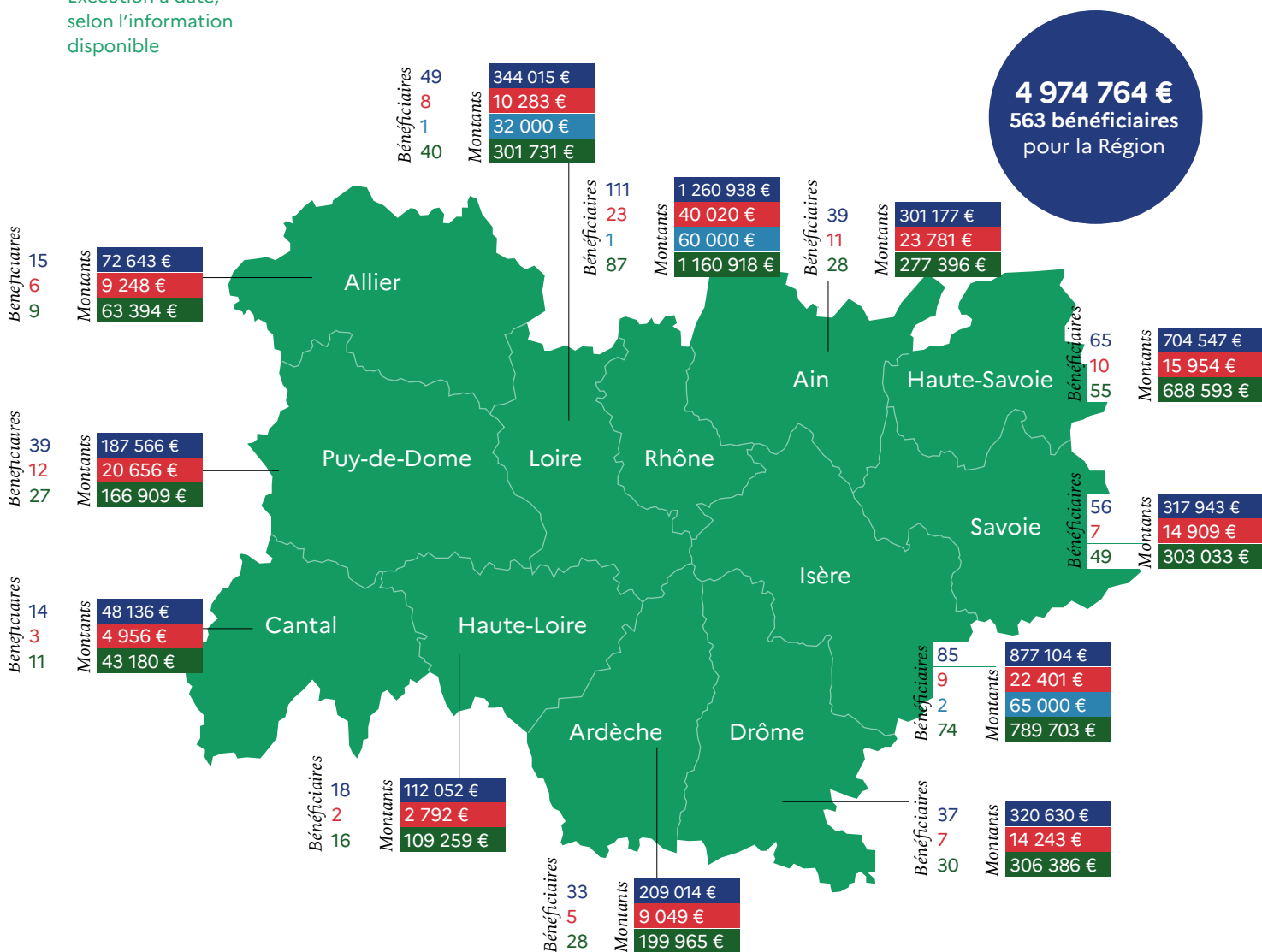




# Auvergne-Rhône-Alpes

Répartition territoriale des aides aux filières culturelles (exécuté à fin avril 2021)

Exécution à date,  
selon l'information  
disponible



**188 292 €**  
**103 bénéficiaires**  
de l'aide à la  
modernisation des  
diffuseurs de  
presse

**157 000 €**  
**4 bénéficiaires**  
de l'aide à la  
modernisation  
des librairies

**4 629 471 €**  
**456 bénéficiaires**  
pour le plan  
cinéma et  
audiovisuel

- Total Département
- Aide à la modernisation des diffuseurs de presse
- Modernisation des librairies
- Plan cinéma et audiovisuel



Programmation à date, susceptible d'évoluer à la marge.

# Bourgogne-Franche-Comté

Programmation des opérations d'investissement

27 844 680 €<sup>1</sup>  
15 projets

<sup>1</sup> Ce montant comprend, en plus des projets énumérés ci-dessous, une enveloppe de soutien en fonctionnement aux structures de spectacle vivant dans la région.



Lieu	Projet — Enveloppe du plan de relance	Montant
Autun	Musée Rolin — Réinvestissement dans les autres équipements patrimoniaux (musées, archéologie, archives)	1 380 000 €
Autun	Saint-Lazare — Plan Cathédrales	1 000 000 €
Besançon	Scène nationale de Besançon — Fonds de transition écologique	200 000 €
Besançon	— Bibliothèques	9 000 000 €
Brainans	Scène de musiques actuelles Le Moulin-de-Brainans — Fonds de transition écologique	500 000 €
Bussy-le-Grand	Château de Bussy-Rabutin — Réinvestissement dans les monuments nationaux	1 000 000 €
Cruzy-le-Châtel	Château de Maulnes — Monuments historiques n'appartenant pas à l'Etat	472 993 €
Dijon	Saint-Bénigne — Plan Cathédrales	2 600 000 €
Montbéliard	Scène nationale de Montbéliard — Fonds de transition écologique	160 000 €
Nevers	Saint-Cyr — Plan Cathédrales	3 400 000 €
Ray-sur-Saône	Château de Ray — Monuments historiques n'appartenant pas à l'Etat	531 686 €
Saincaize-Meauce	Château de Meauce — Monuments historiques n'appartenant pas à l'Etat	1 000 000 €
Saint-Claude	Scène conventionnée d'intérêt national la Fraternelle — Fonds de transition écologique	130 000 €
Saint-Léger-sous-Beuvray	Site de Bibracte — Réinvestissement dans les autres équipements patrimoniaux (musées, archéologie, archives)	2 520 000 €
Sens	Saint-Étienne — Plan Cathédrales	2 600 000 €

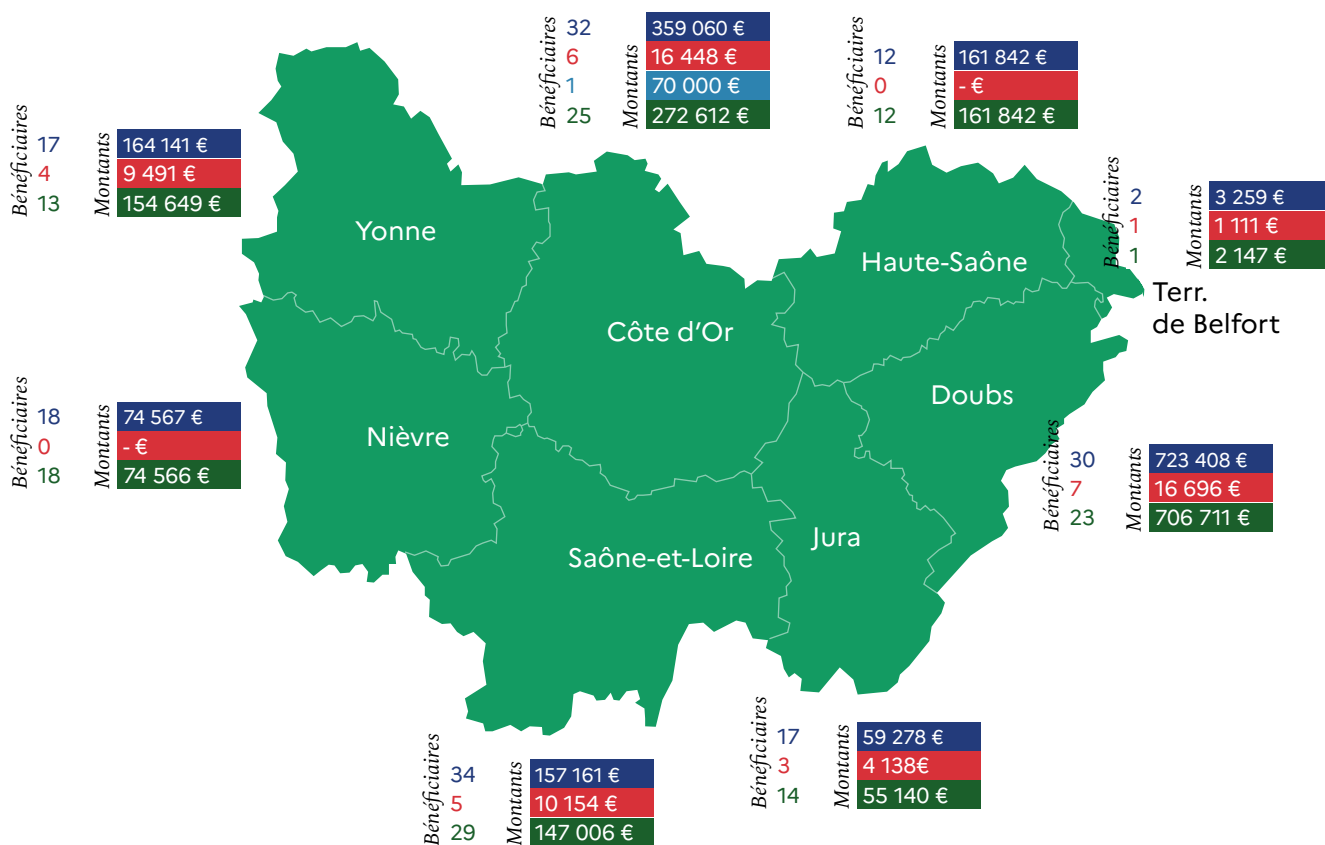


# Bourgogne-Franche-Comté

Répartition territoriale des aides aux filières culturelles (exécuté à fin avril 2021)

Exécution à date,  
selon l'information  
disponible

**1 702 715 €**  
162 bénéficiaires  
pour la Région



**58 038 €**  
**26 bénéficiaires**  
de l'aide à la  
modernisation des  
diffuseurs de  
presse

**70 000 €**  
**1 bénéficiaire**  
de l'aide à la  
modernisation  
des librairies

**1 574 677 €**  
**135 bénéficiaires**  
pour le plan  
cinéma et  
audiovisuel

- Total Département
- Aide à la modernisation des diffuseurs de presse
- Modernisation des librairies
- Plan cinéma et audiovisuel



# Bretagne

Programmation des opérations d'investissement

Programmation à date, susceptible d'évoluer à la marge.

13 149 747 €<sup>1</sup>  
12 projets

<sup>1</sup> Ce montant comprend, en plus des projets énumérés ci-dessous, une enveloppe de soutien en fonctionnement aux structures de spectacle vivant dans la région.



Lieu	Projet — Enveloppe du plan de relance	Montant
	Lieux de la création en Bretagne* — Fonds de transition écologique	1 500 000 €
Carnac	Centre des Monuments Nationaux (site de Carnac) — Rénovation énergétique	323 328 €
Dinan	Remparts — Monuments historiques n'appartenant pas à l'Etat	2 000 000 €
Dol-de-Bretagne	Ancienne cathédrale — Monuments historiques n'appartenant pas à l'Etat	600 000 €
Hennebont	Basilique Notre-Dame — Monuments historiques n'appartenant pas à l'Etat	350 000 €
Redon	Abbatiale — Monuments historiques n'appartenant pas à l'Etat	1 550 000 €
Rennes	Saint-Pierre — Plan Cathédrales	1 900 000 €
Rennes	École Nationale Supérieure d'Architecture de Bretagne — Rénovation énergétique	170 749 €
Rennes	DRAC Bretagne — Rénovation énergétique	35 000 €
Saint-Brieuc	Saint-Étienne — Plan Cathédrales	1 270 000 €
Vannes	Saint-Pierre — Plan Cathédrales	2 140 000 €
Vannes	Unité départementale de l'architecture et du patrimoine 56 — Rénovation énergétique	85 670 €

\* Appel à projets en cours

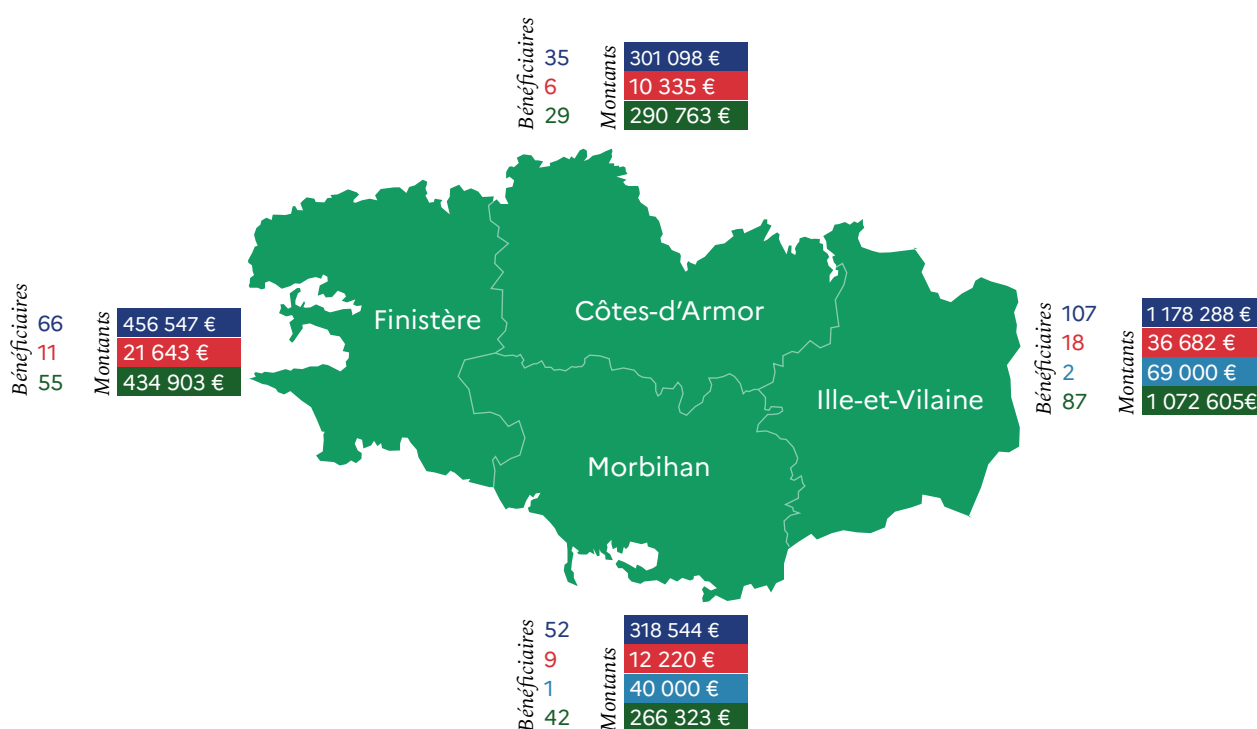


# Bretagne

Répartition territoriale des aides aux filières culturelles (exécuté à fin avril 2021)

Exécution à date,  
selon l'information  
disponible

**2 254 476 €**  
260 bénéficiaires  
pour la Région



**80 880 €**  
**44 bénéficiaires**  
de l'aide à la  
modernisation des  
diffuseurs de  
presse

**109 000 €**  
**3 bénéficiaires**  
de l'aide à la  
modernisation  
des librairies

**2 064 595 €**  
**213 bénéficiaires**  
pour le plan  
cinéma et  
audiovisuel

- Total Département
- Aide à la modernisation des diffuseurs de presse
- Modernisation des librairies
- Plan cinéma et audiovisuel



Programmation à date, susceptible d'évoluer à la marge.

# Centre-Val de Loire

Programmation des opérations d'investissement



22 476 656 €<sup>1</sup>  
24 projets

<sup>1</sup> Ce montant comprend, en plus des projets énumérés ci-dessous, une enveloppe de soutien en fonctionnement aux structures de spectacle vivant dans la région.

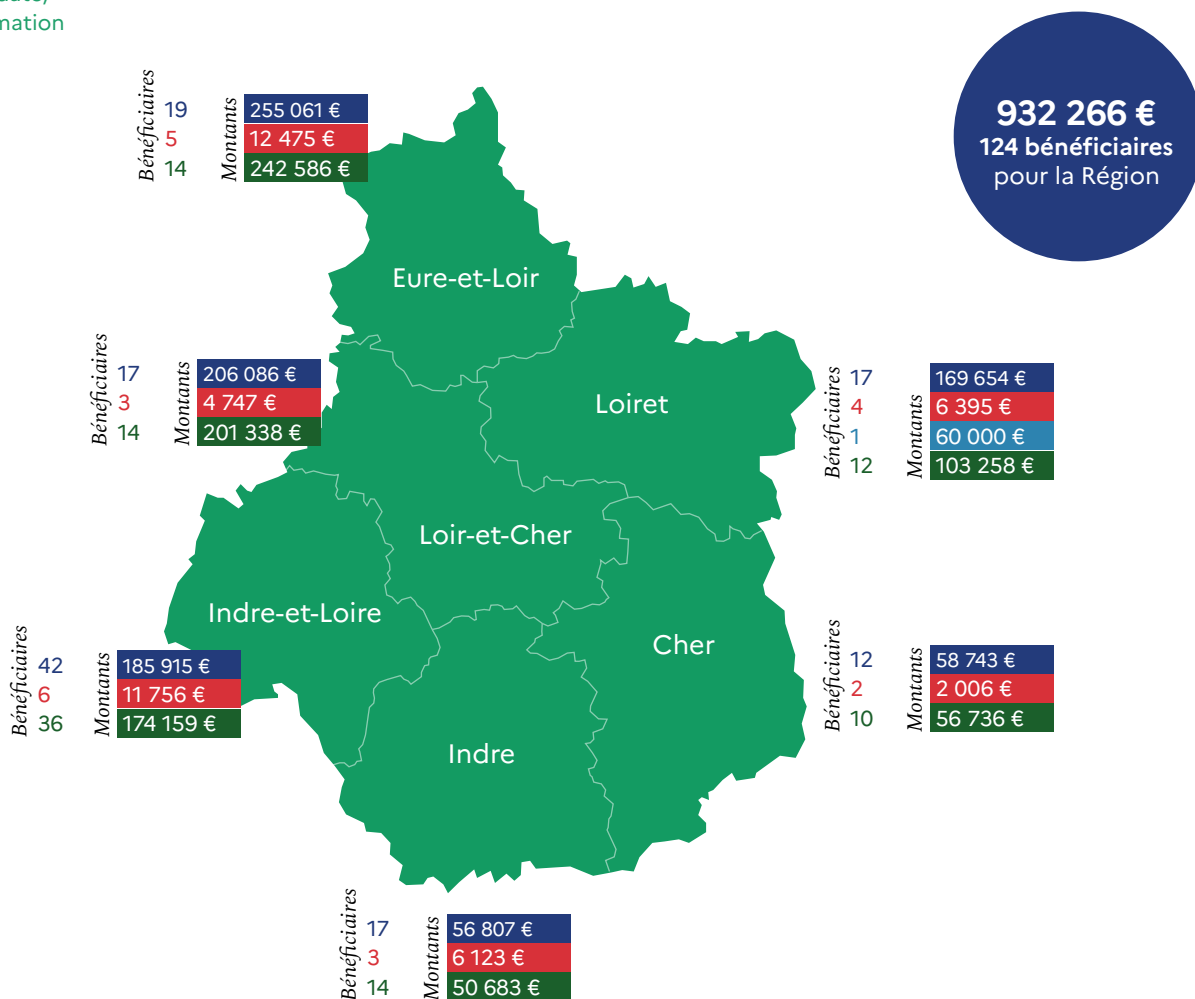
Lieu	Projet — Enveloppe du plan de relance	Montant
Amboise	Château royal — <b>Monuments historiques n'appartenant pas à l'Etat</b>	2 160 000 €
Amboise	La Charpente (lieu de résidence) Théâtre — <b>Fonds de transition écologique</b>	20 000 €
Bou	Reconstruction d'une salle de spectacle - Cie les Mécanos de la Générale — <b>Fonds de transition écologique</b>	50 000 €
Bourges	Saint-Étienne — <b>Plan Cathédrales</b>	1 700 000 €
Bourges	L'Antre Peaux — <b>Fonds de transition écologique</b>	150 000 €
Chartres	Théâtre de Chartres (Scène conventionnée d'intérêt national), In et Off — <b>Fonds de transition écologique</b>	150 000 €
Chartres	Notre-Dame — <b>Plan Cathédrales</b>	6 800 000 €
Châteauroux	Scène nationale Châteauroux Equinoxe — <b>Fonds de transition écologique</b>	70 000 €
Châtillon-sur-Indre	Château — <b>Monuments historiques n'appartenant pas à l'Etat</b>	672 000 €
Couëtron-au-Perche	Atelier de fabrique artistique L'Echelier — <b>Fonds de transition écologique</b>	77 000 €
Germigny-l'Exempt	Atelier de fabrique artistique du Cher Le Luisant — <b>Fonds de transition écologique</b>	65 000 €
Lignières	Les bains douches - Scène de musiques actuelles — <b>Fonds de transition écologique</b>	7 000 €
Orléans	FRAC - Réserves - réserves mutualisées (FRAC + musées) — <b>Fonds de transition écologique</b>	60 000 €
Orléans	Le 108 - lieu intermédiaire — <b>Fonds de transition écologique</b>	32 000 €
Orléans	Scène nationale Orléans — <b>Fonds de transition écologique</b>	33 000 €
Orléans	Archives départementales du Loiret — <b>Réinvestissement dans les autres équipements patrimoniaux (musées, archéologie, archives)</b>	4 357 836 €
Orléans	Sainte-Croix — <b>Plan Cathédrales</b>	3 400 000 €
St Amand Monrond	Atelier de fabrique artistique du Cher- Atelier de fabrique artistique Carrosserie Menier — <b>Fonds de transition écologique</b>	12 000 €
Tours	Ohé du bateau — <b>Fonds de transition écologique</b>	150 000 €
Tavers / Beaugency	Pôle image — <b>Fonds de transition écologique</b>	180 000 €
Vatan	Atelier de fabrique artistique - la pratique — <b>Fonds de transition écologique</b>	30 000 €
Vernouillet	Atelier à spectacle - Scène conventionnée d'intérêt national — <b>Fonds de transition écologique</b>	64 000 €
Vendôme	Futur Centre National de la Marionnette. Actuelle Scène conventionnée d'intérêt national. Salle Minotaure — <b>Fonds de transition écologique</b>	150 000 €
Vendôme	Château — <b>Monuments historiques n'appartenant pas à l'Etat</b>	896 820 €



# Centre-Val de Loire

Répartition territoriale des aides aux filières culturelles (exécuté à fin avril 2021)

Exécution à date,  
selon l'information  
disponible



**932 266 €**  
124 bénéficiaires  
pour la Région

**43 502 €**  
**23 bénéficiaires**  
de l'aide à la  
modernisation des  
diffuseurs de  
presse

**60 000 €**  
**1 bénéficiaire**  
de l'aide à la  
modernisation  
des librairies

**828 763 €**  
**100 bénéficiaires**  
pour le plan  
cinéma et  
audiovisuel

- Total Département
- Aide à la modernisation des diffuseurs de presse
- Modernisation des librairies
- Plan cinéma et audiovisuel



Programmation  
à date, susceptible  
d'évoluer à la  
marge.

# Corse

## Programmation des opérations d'investissement

2 012 733 €<sup>1</sup>  
7 projets

<sup>1</sup> Ce montant comprend, en plus des projets énumérés ci-dessous, une enveloppe de soutien en fonctionnement aux structures de spectacle vivant dans la région.



Lieu	Projet — Enveloppe du plan de relance	Montant
Ajaccio	DRAC Corse / Unité départementale de l'architecture et du patrimoine. 2B — Rénovation énergétique	12 286 €
Ajaccio	Théâtre Municipal Espace Diamant — Fonds de transition écologique	62 000 €
Bastia	Centre culturel Una Volta — Fonds de transition écologique	28 500 €
Bastia	Théâtre Alibi — Fonds de transition écologique	35 000 €
Bastia	DRAC Corse / Unité départementale de l'architecture et du patrimoine. 2B — Rénovation énergétique	1 448 €
Bonifacio	Remparts — Monuments historiques n'appartenant pas à l'Etat	1 800 000 €
Pigna	Centre national de création musicale Voce — Fonds de transition écologique	73 500 €



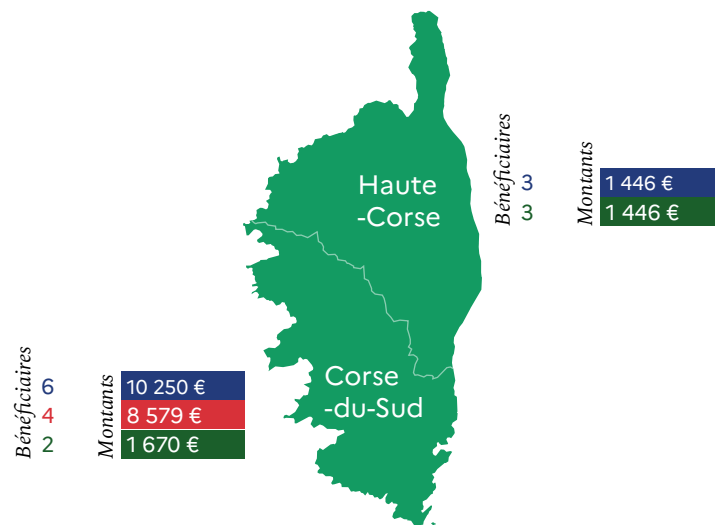


Exécution à date,  
selon l'information  
disponible

# Corse

Répartition territoriale des aides aux filières culturelles (exécuté à fin avril 2021)

**11 696 €**  
9 bénéficiaires  
pour la Région



**8 579 €**  
**4 bénéficiaires**  
de l'aide à la  
modernisation des  
diffuseurs de  
presse

**3 117 €**  
**5 bénéficiaires**  
pour le plan  
cinéma et  
audiovisuel

- Total Département
- Aide à la modernisation des diffuseurs de presse
- Modernisation des librairies
- Plan cinéma et audiovisuel



# Grand Est

## Programmation des opérations d'investissement

Programmation à date, susceptible d'évoluer à la marge.



15 580 749 €<sup>1</sup>  
32 projets

<sup>1</sup> Ce montant comprend, en plus des projets énumérés ci-dessous, une enveloppe de soutien en fonctionnement aux structures de spectacle vivant dans la région.

Lieu	Projet — Enveloppe du plan de relance	Montant
Châlons en Champagne	Le PALC — <b>Fonds de transition écologique</b>	90 000 €
Châlons-en-Champagne	Centre National des Arts et du Cirque — <b>Rénovation énergétique</b>	918 000 €
Châlons-en-Champagne	Site multi-occupants DRAC Grand-Est-DRAAF — <b>Rénovation énergétique</b>	82 162 €
Chaumont	Le Nouveau Relax- Scène conventionnée d'intérêt national de Chaumont — <b>Fonds de transition écologique</b>	50 000 €
Commercy	Prieuré du Breuil — <b>Monuments historiques n'appartenant pas à l'Etat</b>	240 000 €
Donchery	Pôle culturel — <b>Fonds de transition écologique</b>	100 000 €
Epinal	Scène de musiques actuelles La souris verte — <b>Fonds de transition écologique</b>	60 000 €
Epinal	Archives municipales — <b>Réinvestissement dans les autres équipements patrimoniaux (musées, archéologie, archives)</b>	630 000 €
Forbach	Centre d'art contemporain d'intérêt national Vent des Forêts — <b>Fonds de transition écologique</b>	150 000 €
Fresnes aux monts	Scène nationale Le Carreau — <b>Fonds de transition écologique</b>	80 000 €
Jarny	Cie en convention gérant un lieu : Le Jarnisy-Théâtre Maison d'Elsa — <b>Fonds de transition écologique</b>	40 000 €
Metz	EBM K - Scène conventionnée d'intérêt national de Metz — <b>Fonds de transition écologique</b>	40 000 €
Metz	DRAC Grand-Est — <b>Rénovation énergétique</b>	92 941 €
Nancy	Centre dramatique national Théâtre de la Manufacture — <b>Fonds de transition écologique</b>	100 000 €
Nancy	Opéra national de Lorraine — <b>Fonds de transition écologique</b>	180 000 €
Nancy	Notre-Dame — <b>Plan Cathédrales</b>	1 000 000 €
Neuf-Brisach	Caserne Suzzoni — <b>Monuments historiques n'appartenant pas à l'Etat</b>	340 000 €
Reims	Palais du Tau — <b>Réinvestissement dans les monuments nationaux</b>	2 500 000 €
Reims	Centre dramatique national Comédie de Reims — <b>Fonds de transition écologique</b>	100 000 €
Reims	Notre-Dame — <b>Plan Cathédrales</b>	1 200 000 €
Reims, Metz, Sélestat	FRAC Champagne-Ardenne, Lorraine et Alsace — <b>Fonds de transition écologique</b>	670 000 €
Saint-Dié	Ensemble cathédral — <b>Plan Cathédrales</b>	400 000 €
Saint-Dié	Notre-Dame — <b>Plan Cathédrales</b>	350 000 €
Sainte Marie aux Mines	Atelier de fabrique artistique la Ferme de Rodolph Burger — <b>Fonds de transition écologique</b>	70 000 €
Strasbourg	Ensemble conventionné Les Percussions de Strasbourg — <b>Fonds de transition écologique</b>	40 000 €
Strasbourg	Théâtre National de Strasbourg — <b>Rénovation énergétique</b>	1 799 060 €
Strasbourg	Le Maillon - PEP de Strasbourg — <b>Fonds de transition écologique</b>	90 000 €
Troyes	Théâtre de la Madeleine - scène conventionnée d'intérêt national de Troyes — <b>Fonds de transition écologique</b>	60 000 €
Troyes	Saint-Pierre-et-Saint-Paul — <b>Plan Cathédrales</b>	1 378 586 €
Vandoeuvre-les-Nancy	Scène nationale Centre culturel André Malraux — <b>Fonds de transition écologique</b>	50 000 €
Verdun	Scène conventionnée d'intérêt national Théâtre de Verdun - Association Transversales — <b>Fonds de transition écologique</b>	30 000 €
Villemaur-sur-Vanne	Eglise — <b>Monuments historiques n'appartenant pas à l'Etat</b>	300 000 €

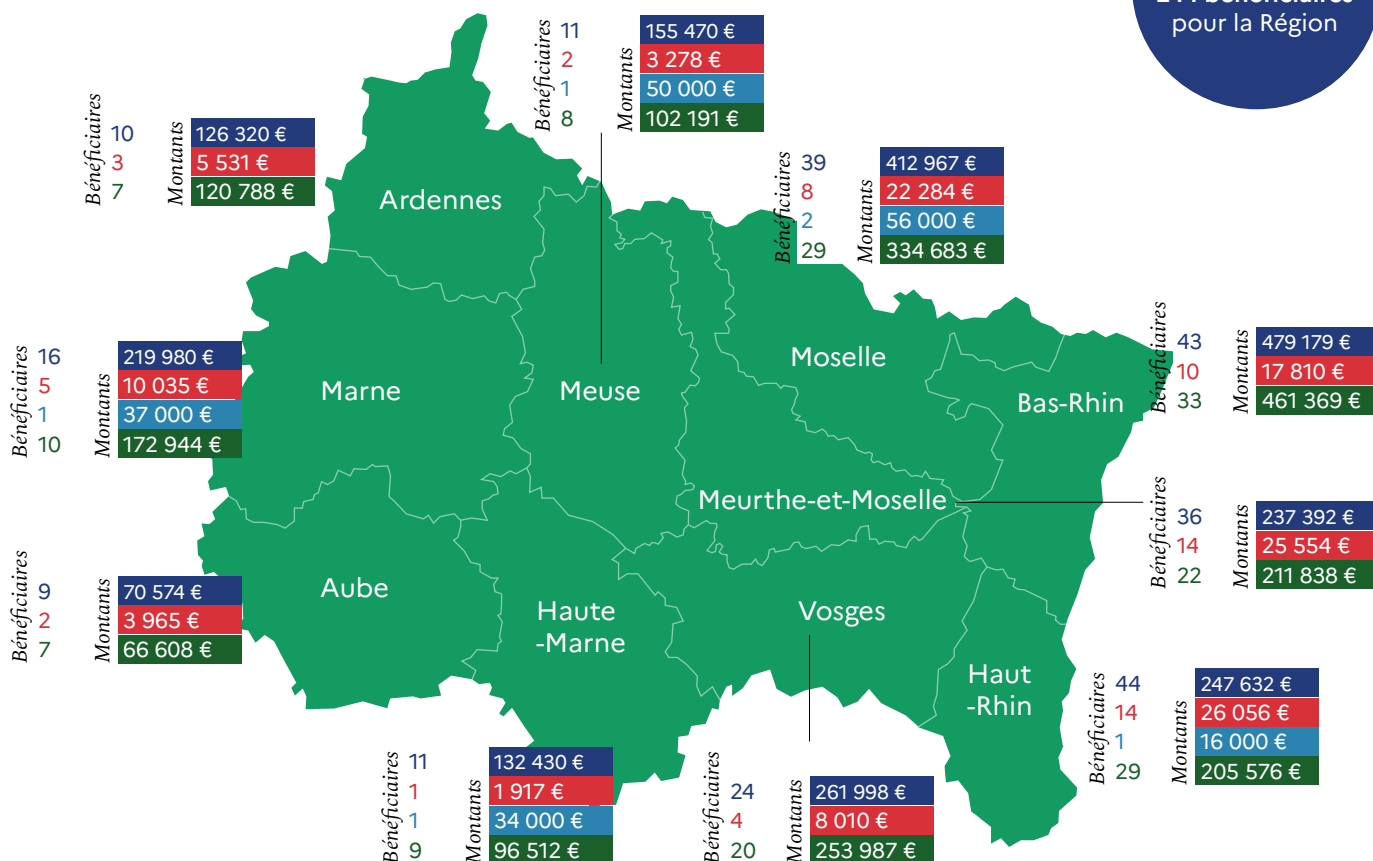


# Grand Est

Répartition territoriale des aides aux filières culturelles (exécuté à fin avril 2021)

Exécution à date,  
selon l'information  
disponible

**2 420 741 €**  
244 bénéficiaires  
pour la Région



**124 440 €**  
**63 bénéficiaires**  
de l'aide à la  
modernisation des  
diffuseurs de  
presse

**193 000 €**  
**6 bénéficiaires**  
de l'aide à la  
modernisation  
des librairies

**2 103 300 €**  
**175 bénéficiaires**  
pour le plan  
cinéma et  
audiovisuel

- Total Département
- Aide à la modernisation des diffuseurs de presse
- Modernisation des librairies
- Plan cinéma et audiovisuel



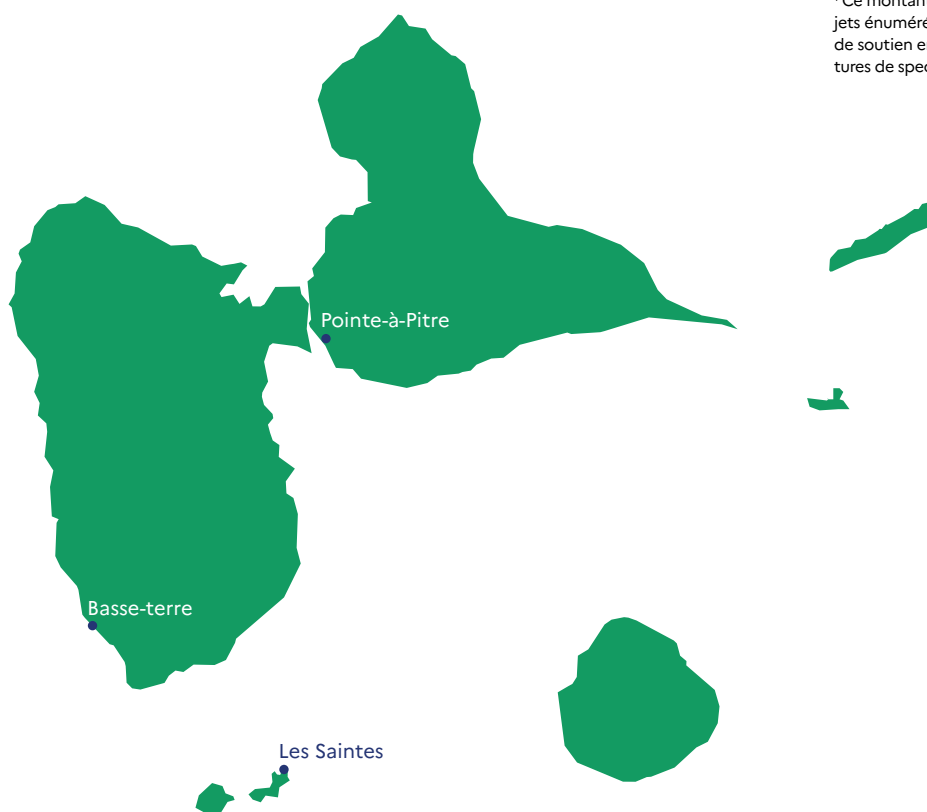
Programmation  
à date, susceptible  
d'évoluer à la  
marge.

# Guadeloupe

Programmation des opérations d'investissement

2 640 000 €<sup>1</sup>  
3 projets

<sup>1</sup> Ce montant comprend, en plus des projets énumérés ci-dessous, une enveloppe de soutien en fonctionnement aux structures de spectacle vivant dans la région.



Lieu	Projet — Enveloppe du plan de relance	Montant
Basse-Terre	L'Archipel - Scène nationale — Fonds de transition écologique	1 300 000 €
Les Saintes	Fort Napoléon — Monuments historiques n'appartenant pas à l'Etat	600 000 €
Pointe-à-Pitre	Église Saint-Pierre-Saint-Paul — Monuments historiques n'appartenant pas à l'Etat	500 000 €

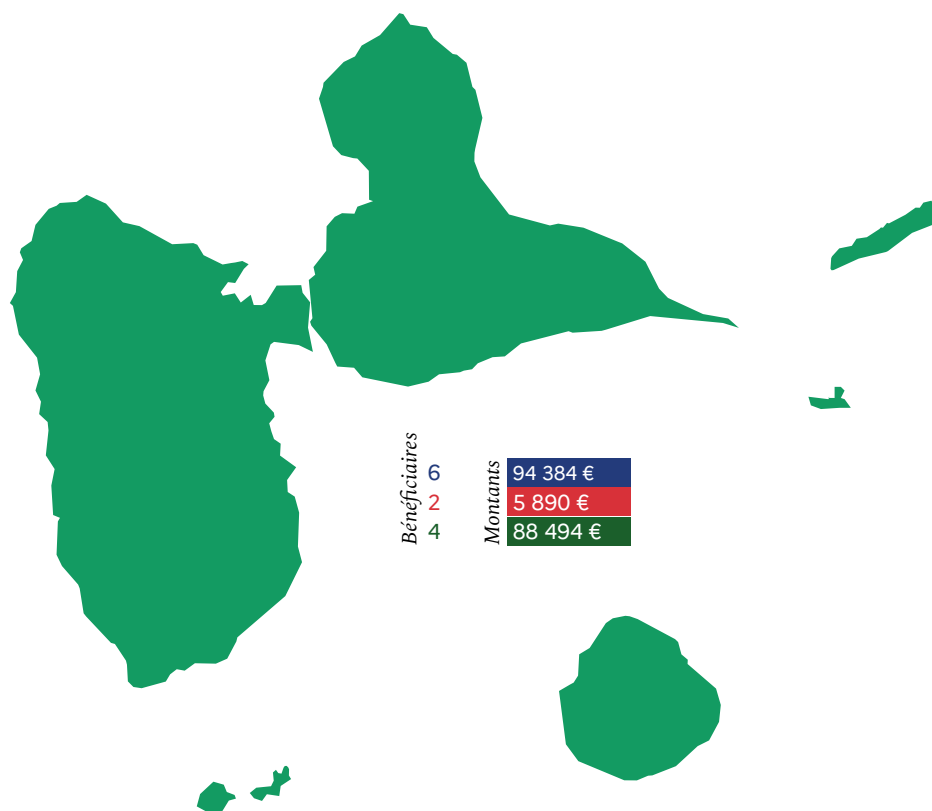


Exécution à date,  
selon l'information  
disponible

# Guadeloupe

Répartition territoriale des aides aux filières culturelles (exécuté à fin avril 2021)

**94 384 €**  
6 bénéficiaires  
pour la Région



**5 890 €**  
**2 bénéficiaires**  
de l'aide à la  
modernisation des  
diffuseurs de  
presse

**88 494 €**  
**4 bénéficiaires**  
pour le plan  
cinéma et  
audiovisuel

- Total Département
- Aide à la modernisation des diffuseurs de presse
- Modernisation des librairies
- Plan cinéma et audiovisuel



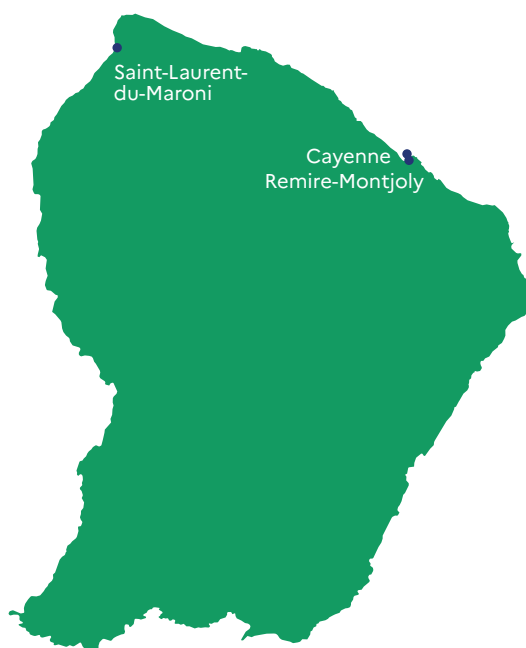
Programmation  
à date, susceptible  
d'évoluer à la  
marge.

# Guyane

Programmation des opérations d'investissement

1 960 000 €<sup>1</sup>  
3 projets

<sup>1</sup> Ce montant comprend, en plus des projets énumérés ci-dessous, une enveloppe de soutien en fonctionnement aux structures de spectacle vivant dans la région.



Lieu	Projet — Enveloppe du plan de relance	Montant
Cayenne	Immeuble Franconie — <b>Monuments historiques n'appartenant pas à l'Etat</b>	500 000 €
Rémire-Montjoly	Centre de développement chorégraphique national Touka Danses — <b>Fonds de transition écologique</b>	900 000 €
Saint-Laurent-du-Maroni	Église — <b>Monuments historiques n'appartenant pas à l'Etat</b>	560 000 €

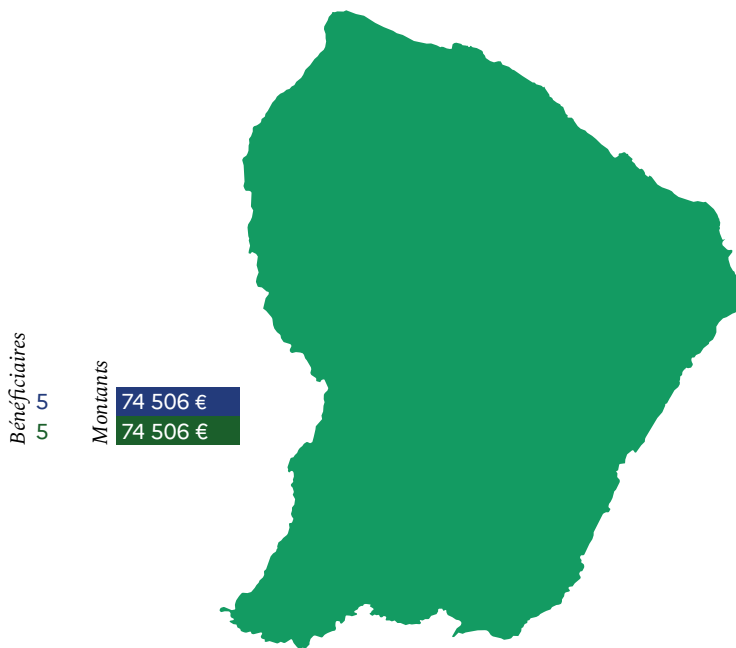


Exécution à date,  
selon l'information  
disponible

# Guyane

Répartition territoriale des aides aux filières culturelles (exécuté à fin avril 2021)

**74 506 €**  
5 bénéficiaires  
pour la Région



**74 506 €**  
**5 bénéficiaires**  
pour le plan  
cinéma et  
audiovisuel

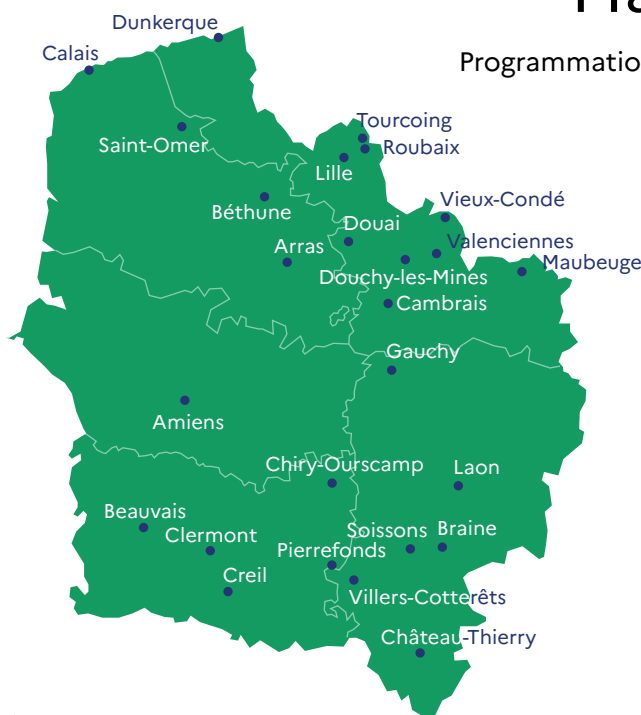
- Total Département
- Aide à la modernisation des diffuseurs de presse
- Modernisation des librairies
- Plan cinéma et audiovisuel



Programmation à date, susceptible d'évoluer à la marge.

# Hauts-de-France

Programmation des opérations d'investissement



**118 824 289 €<sup>1</sup>**  
**33 projets**

<sup>1</sup> Ce montant comprend, en plus des projets énumérés ci-dessous, une enveloppe de soutien en fonctionnement aux structures de spectacle vivant dans la région.

Lieu	Projet — Enveloppe du plan de relance	Montant
Amiens	DRAC Hauts-de-France — <b>Plan Cathédrales</b>	10 802 €
Amiens	FRAC Picardie — <b>Fonds de transition écologique</b>	30 000 €
Amiens	Notre-Dame — <b>Plan Cathédrales</b>	220 000 €
Amiens	Scène nationale - Maison de la Culture d'Amiens — <b>Fonds de transition écologique</b>	150 000 €
Beauvais	Musée de l'Oise dit MUDO — <b>Réinvestissement dans les autres équipements patrimoniaux (musées, archéologie, archives)</b>	500 000 €
Beauvais	Saint-Pierre — <b>Plan Cathédrales</b>	3 150 000 €
Béthune	Hôtel de Beaulaincourt — <b>Monuments historiques n'appartenant pas à l'Etat</b>	300 000 €
Braine	Abbatiale Saint-Yves — <b>Monuments historiques n'appartenant pas à l'Etat</b>	407 557 €
Calais	Scène nationale - Le Channel - Calais (62) — <b>Fonds de transition écologique</b>	120 000 €
Cambrai	Notre-Dame — <b>Plan Cathédrales</b>	1 100 000 €
Château-Thierry	La Biscuiterie — <b>Fonds de transition écologique</b>	25 000 €
Chiry-Ourscamp	Abbaye — <b>Monuments historiques n'appartenant pas à l'Etat</b>	910 930 €
Clermont	Diaphane centre d'art — <b>Fonds de transition écologique</b>	30 000 €
Creil	Archives municipales de Creil — <b>Réinvestissement dans les autres équipements patrimoniaux (musées, archéologie, archives)</b>	280 000 €
Creil	SC La Fayencerie Scène de musiques actuelles La grange à musique — <b>Fonds de transition écologique</b>	40 000 €
Douchy-les-Mines	Centre d'art contemporain d'intérêt national — <b>Fonds de transition écologique</b>	25 000 €
Douai Arras	Scène nationale le Tandem — <b>Fonds de transition écologique</b>	50 000 €
Dunkerque	FRAC Grand Large — <b>Fonds de transition écologique</b>	100 000 €
Gauchy	Scène conventionnée d'intérêt national - MCL — <b>Fonds de transition écologique</b>	25 000 €
Laon	Scène conventionnée d'intérêt national - La MAL — <b>Fonds de transition écologique</b>	25 000 €
Lille Tourcoing	Centre dramatique national Théâtre du Nord — <b>Fonds de transition écologique</b>	150 000 €
Lille	Ecole nationale supérieure d'architecture de Lille — <b>Rénovation du réseau des écoles d'architecture et de création</b>	3 000 000 €
Lille	Opéra de Lille — <b>Fonds de transition écologique</b>	150 000 €
Lille	Scène de musiques actuelles Aéronef — <b>Fonds de transition écologique</b>	30 000 €
Maubeuge	Scène nationale Le manège — <b>Fonds de transition écologique</b>	45 000 €
Pierrefonds	Château — <b>Réinvestissement dans les monuments nationaux</b>	2 000 000 €
Roubaix	Centre d'art contemporain Espace croisé — <b>Fonds de transition écologique</b>	30 000 €
Saint-Omer	Scène conventionnée d'intérêt national Le Moulin à café — <b>Fonds de transition écologique</b>	50 000 €
Soissons	Centre de conservation et d'étude de Soissons — <b>Réinvestissement dans les autres équipements patrimoniaux (musées, archéologie, archives)</b>	100 000 €
Soissons	Saint-Gervais-Saint-Protais — <b>Plan Cathédrales</b>	3 500 000 €
Valenciennes	Centre d'art contemporain H du siège — <b>Fonds de transition écologique</b>	30 000 €
Vieux-Condé	Centre national des arts de la rue et de l'espace public Le Boulon — <b>Fonds de transition écologique</b>	50 000 €
Villers-Cotterêts	Château — <b>Réinvestissement dans les monuments nationaux</b>	100 000 000 €



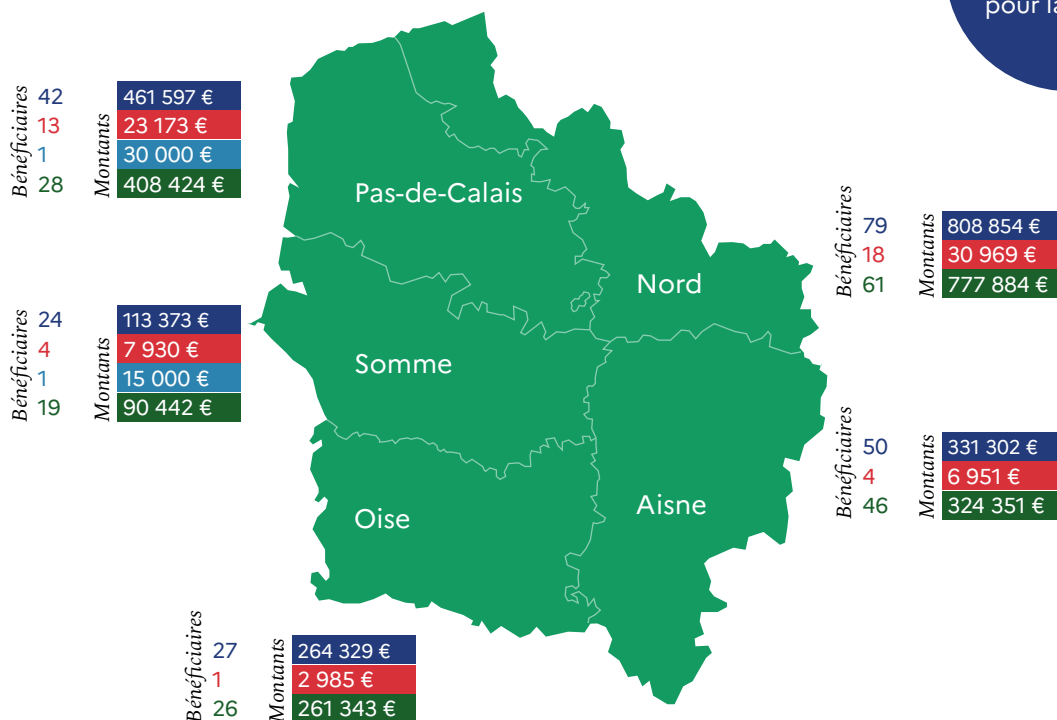


Exécution à date,  
selon l'information  
disponible

# Hauts-de-France

Répartition territoriale des aides aux filières culturelles (exécuté à fin avril 2021)

**2 032 455 €**  
223 bénéficiaires  
pour la Région



**72 008 €**  
**40 bénéficiaires**  
de l'aide à la  
modernisation des  
diffuseurs de  
presse

**45 000 €**  
**2 bénéficiaires**  
de l'aide à la  
modernisation  
des librairies

**1 915 446 €**  
**181 bénéficiaires**  
pour le plan  
cinéma et  
audiovisuel

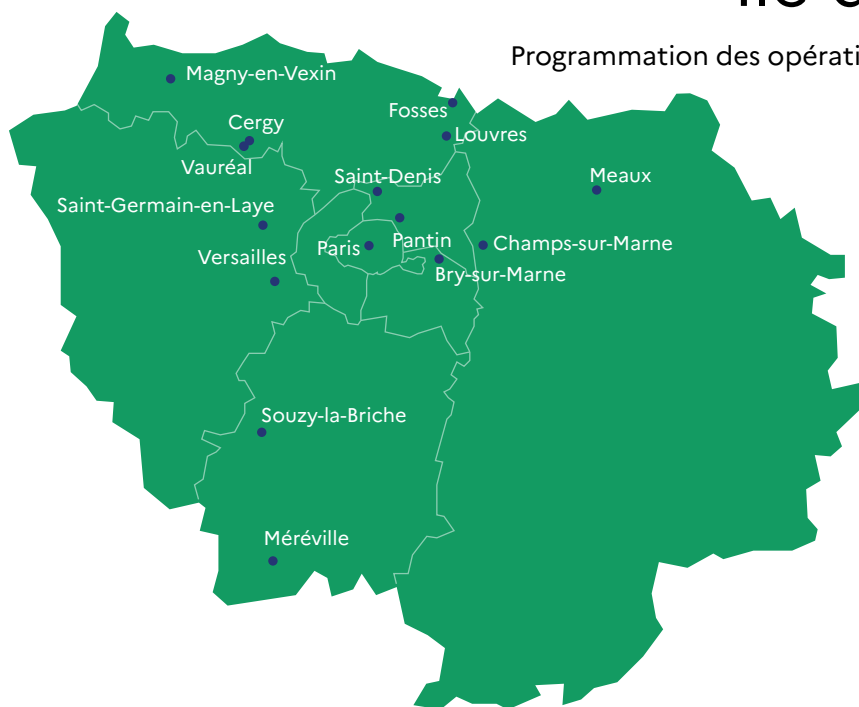
- Total Département
- Aide à la modernisation des diffuseurs de presse
- Modernisation des librairies
- Plan cinéma et audiovisuel



Programmation à date, susceptible d'évoluer à la marge.

# Île-de-France

Programmation des opérations d'investissement



118 373 443 €<sup>1</sup>  
34 projets

<sup>1</sup> Ce montant comprend, en plus des projets énumérés ci-dessous, une enveloppe de soutien en fonctionnement aux structures de spectacle vivant dans la région.

Lieu	Projet — Enveloppe du plan de relance	Montant
Bry-sur-Marne	Institut National de l'Audiovisuel (site de Bry-sur-Marne) — <b>Rénovation énergétique</b>	22 223 124 €
Cergy	École nationale supérieure d'arts de Paris-Cergy — <b>Rénovation du réseau des écoles d'architecture et de création</b>	1 000 000 €
Champs-sur-Marne	École nationale supérieure d'architecture de Paris-Est — <b>Rénovation énergétique</b>	2 929 775 €
Louvres Fosses	Archéa — <b>Reinvestissement dans les autres équipements patrimoniaux (musées, archéologie, archives)</b>	500 000 €
Magny-en-Vexin	Église Notre-Dame — <b>Monuments historiques n'appartenant pas à l'Etat</b>	650 000 €
Meaux, Saint-Denis, Versailles	Trois cathédrales franciliennes — <b>Plan Cathédrales</b>	1 000 000 €
Méréville	Domaine de Méréville — <b>Monuments historiques n'appartenant pas à l'Etat</b>	315 280 €
Pantin	Centre National de la Danse — <b>Rénovation énergétique</b>	781 170 €
Pantin	Église Saint-Germain — <b>Monuments historiques n'appartenant pas à l'Etat</b>	412 730 €
Paris	Chaillot - Théâtre national de la danse — <b>Rénovation énergétique</b>	7 964 880 €
Paris	Comédie Française — <b>Rénovation énergétique</b>	211 082 €
Paris	Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Paris — <b>Rénovation du réseau des écoles d'architecture et de création</b>	10 240 000 €
Paris	École du Louvre — <b>Rénovation du réseau des écoles d'architecture et de création</b>	900 000 €
Paris	École nationale Supérieure d'Architecture de Paris-Belleville — <b>Rénovation énergétique</b>	125 214 €
Paris	École nationale supérieure de création industrielle — <b>Rénovation du réseau des écoles d'architecture et de création</b>	6 500 000 €
Paris	École nationale Supérieure d'Architecture de Paris-Malaquais — <b>Rénovation du réseau des écoles d'architecture et de création</b>	5 600 000 €
Paris	École nationale supérieure des beaux-arts de Paris — <b>Réfection des ateliers du bâtiment des mûriers</b>	2 300 000 €
Paris	Église Saint-Eustache — <b>Monuments historiques n'appartenant pas à l'Etat</b>	2 196 954 €
Paris	Établissement public du Palais de la Porte Dorée — <b>Rénovation énergétique</b>	6 934 000 €
Paris	Établissement Public du Parc et de la Grande Halle de la Villette — <b>Rénovation énergétique</b>	1 811 375 €
Paris	Établissement Public du Musée du Louvre — <b>Rénovation énergétique</b>	9 644 616 €
Paris	Mobilier national, manufacture des Gobelins, de Beauvais et de la Savonnerie — <b>Rénovation énergétique</b>	158 480 €
Paris	Musée du Louvre — <b>Rénovation énergétique</b>	128 859 €
Paris	Philharmonie de Paris - Cité de la Musique — <b>Rénovation énergétique</b>	7 000 €
Paris	Universcience — <b>Rénovation énergétique</b>	1 836 458 €
Saint-Germain-en-Laye	Pavillon de la Muette — <b>Monuments historiques n'appartenant pas à l'Etat</b>	412 730 €
Saint-Denis	Basilique Saint-Denis — <b>Plan Cathédrales</b>	560 000 €
Souzy-la-Briche	Domaine de Souzy-la-Briche — <b>Rénovation énergétique</b>	2 715 000 €
Vauréal	Forum 2 - lieu de musiques actuelles — <b>Fonds de transition écologique</b>	1 000 000 €
Versailles	École Nationale Supérieure d'architecture de Versailles — <b>Rénovation énergétique</b>	7 966 139 €
Versailles	École nationale supérieure d'architecture Versailles — <b>Rénovation du réseau des écoles d'architecture et de création</b>	15 000 000 €
Versailles	Saint-Louis — <b>Plan Cathédrales</b>	200 000 €

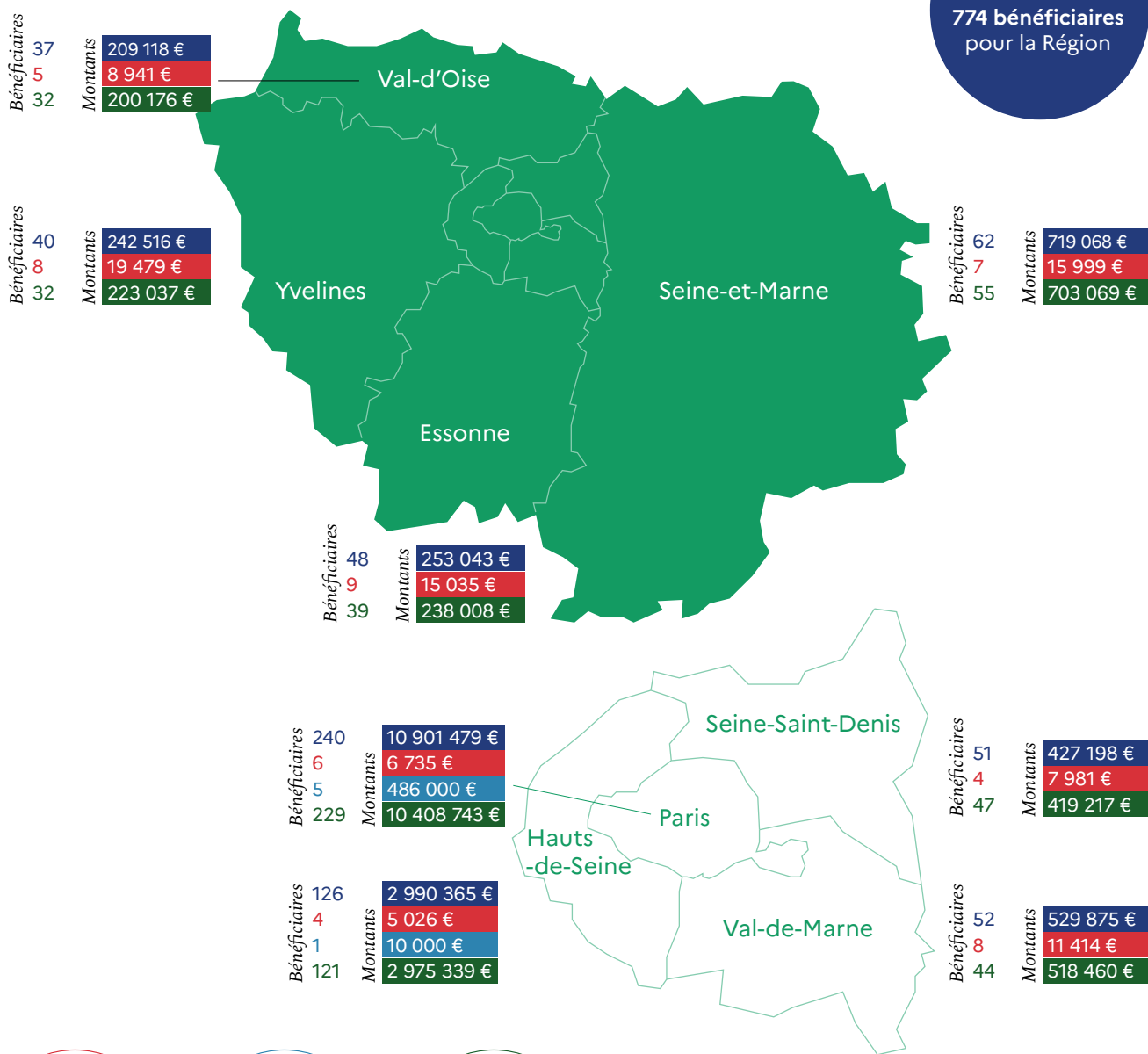


# Île-de-France

Répartition territoriale des aides aux filières culturelles (exécuté à fin avril 2021)

Exécution à date,  
selon l'information  
disponible

**28 015 736 €**  
774 bénéficiaires  
pour la Région



**90 610 €**  
51 bénéficiaires  
de l'aide à la  
modernisation des  
diffuseurs de  
presse

**496 000 €**  
6 bénéficiaires  
de l'aide à la  
modernisation  
des librairies

**27 429 126 €**  
717 bénéficiaires  
pour le plan  
cinéma et  
audiovisuel

- Total Département
- Aide à la modernisation des diffuseurs de presse
- Modernisation des librairies
- Plan cinéma et audiovisuel



Programmation  
à date, susceptible  
d'évoluer à la  
marge.

# La Martinique

Programmation des opérations d'investissement

435 000 €<sup>1</sup>  
2 projets

<sup>1</sup> Ce montant comprend, en plus des projets énumérés ci-dessous, une enveloppe de soutien en fonctionnement aux structures de spectacle vivant dans la région.



Lieu	Projet — Enveloppe du plan de relance	Montant
Fort-de-France	Station culturelle (Espace 32), Tiers-Lieu (Galerie d'Art) — <b>Fonds de transition écologique</b>	60 000 €
Sainte-Luce	Salle de spectacle — <b>Fonds de transition écologique</b>	60 000 €

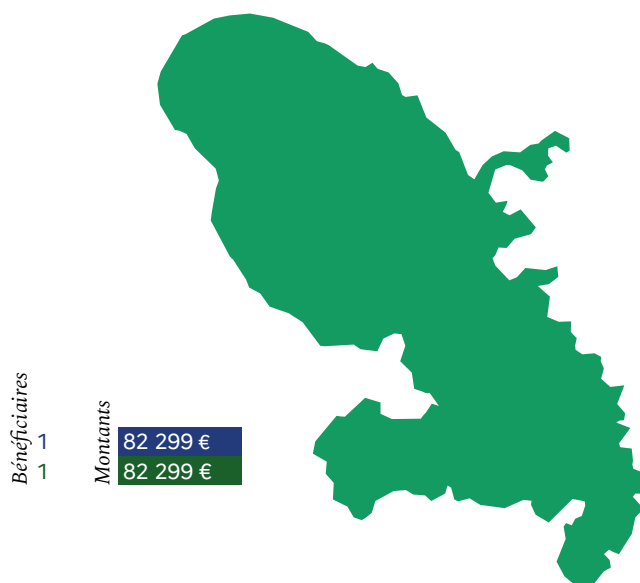


Exécution à date,  
selon l'information  
disponible

# La Martinique

Répartition territoriale des aides aux filières culturelles (exécuté à fin avril 2021)

**82 299 €**  
1 bénéficiaire  
pour la Région



**82 299 €**  
**1 bénéficiaire**  
pour le plan  
cinéma et  
audiovisuel

- Total Département
- Aide à la modernisation des diffuseurs de presse
- Modernisation des librairies
- Plan cinéma et audiovisuel



Programmation  
à date, susceptible  
d'évoluer à la  
marge.

# Mayotte

Programmation des opérations d'investissement

840 000 €<sup>1</sup>  
1 projet

<sup>1</sup> Ce montant comprend, en plus des projets énumérés ci-dessous, une enveloppe de soutien en fonctionnement aux structures de spectacle vivant dans la région.



Lieu	Projet — Enveloppe du plan de relance	Montant
Tsingoni	Mosquée — Monuments historiques n'appartenant pas à l'Etat	690 000 €







Exécution à date,  
selon l'information  
disponible

# Mayotte

Répartition territoriale des aides aux filières culturelles (exécuté à fin avril 2021)



-  Total Département
-  Aide à la modernisation des diffuseurs de presse
-  Modernisation des librairies
-  Plan cinéma et audiovisuel

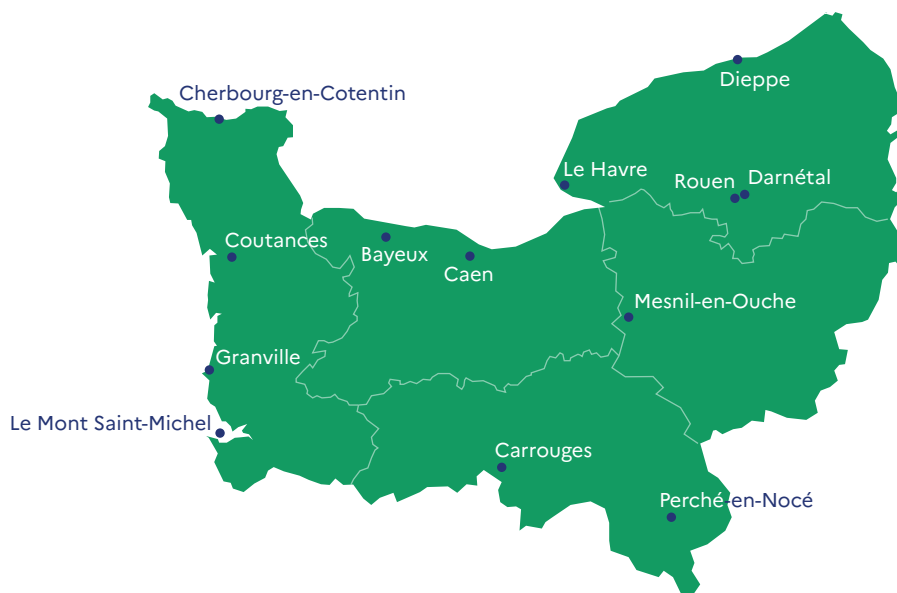


Programmation  
à date, susceptible  
d'évoluer à la  
marge.

# Normandie

Programmation des opérations d'investissement

**20 594 800 €<sup>1</sup>**  
**16 projets**



<sup>1</sup> Ce montant comprend, en plus des projets énumérés ci-dessous, une enveloppe de soutien en fonctionnement aux structures de spectacle vivant dans la région.

Lieu	Projet — Enveloppe du plan de relance	Montant
Bayeux	Notre-Dame — <b>Plan Cathédrales</b>	835 000 €
Caen	Scène conventionnée d'intérêt national. Théâtre de Caen — <b>Fonds de transition écologique</b>	100 000 €
Carrouges	Château — <b>Réinvestissement dans les monuments nationaux</b>	1 000 000 €
Cherbourg-en-Cotentin	Plateforme 2 Pôles Cirque en Normandie. PNC. La Brèche — <b>Fonds de transition écologique</b>	80 000 €
Coutances	Notre-Dame — <b>Plan Cathédrales</b>	2 000 000 €
Darnétal	École Nationale Supérieure d'Architecture de Normandie — <b>Rénovation énergétique</b>	1 400 000 €
Dieppe	Scène nationale — <b>Fonds de transition écologique</b>	50 000 €
Granville	Scène conventionnée d'intérêt national. L'Archipel — <b>Fonds de transition écologique</b>	119 800 €
Le Havre	Muséum d'histoire naturelle — <b>Réinvestissement dans les autres équipements patrimoniaux (musées, archéologie, archives)</b>	200 000 €
Le Mont-Saint-Michel	Abbaye — <b>Réinvestissement dans les monuments nationaux</b>	2 000 000 €
Mesnil-en-Ouche	Château de Beaumesnil — <b>Monuments historiques n'appartenant pas à l'Etat</b>	500 000 €
Perché-en-Nocé	Manoir de Courboyer — <b>Monuments historiques n'appartenant pas à l'Etat</b>	420 000 €
Rouen	Abbatiale Saint-Ouen — <b>Monuments historiques n'appartenant pas à l'Etat</b>	3 000 000 €
Rouen	École nationale supérieure d'architecture — <b>Rénovation du réseau des écoles d'architecture et de création</b>	4 400 000 €
Rouen	Notre-Dame — <b>Plan Cathédrales</b>	1 760 000 €
Rouen	Opéra — <b>Fonds de transition écologique</b>	150 000 €



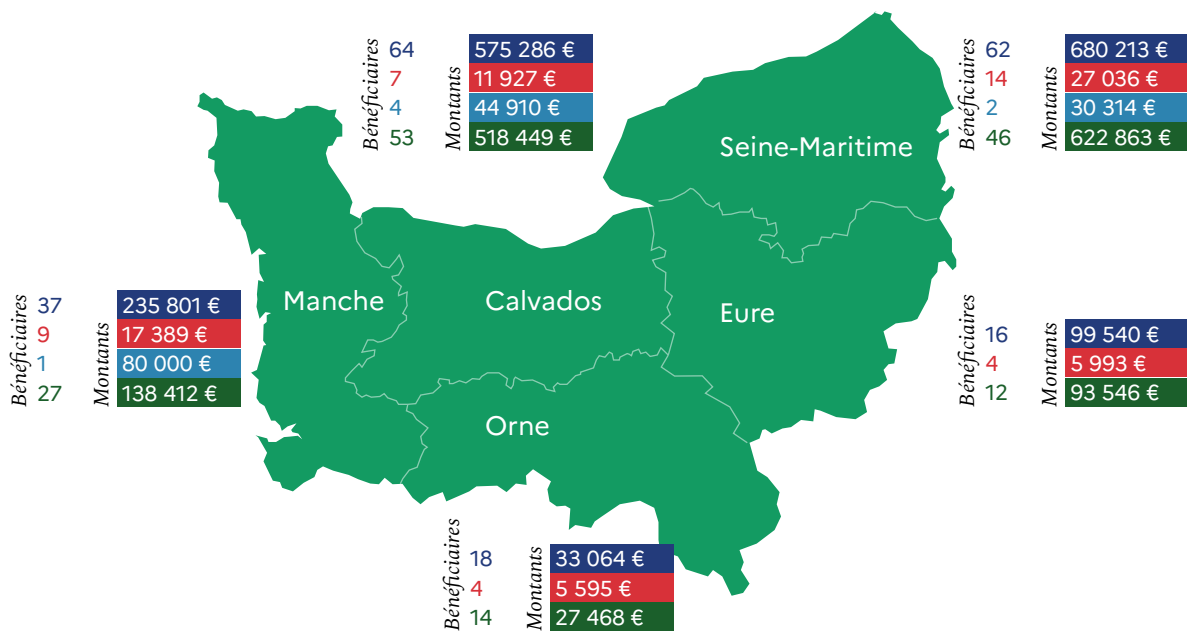


Exécution à date,  
selon l'information  
disponible

# Normandie

Répartition territoriale des aides aux filières culturelles (exécuté à fin avril 2021)

**1 623 904 €**  
197 bénéficiaires  
pour la Région



**67 940 €**  
38 bénéficiaires  
de l'aide à la  
modernisation des  
diffuseurs de  
presse

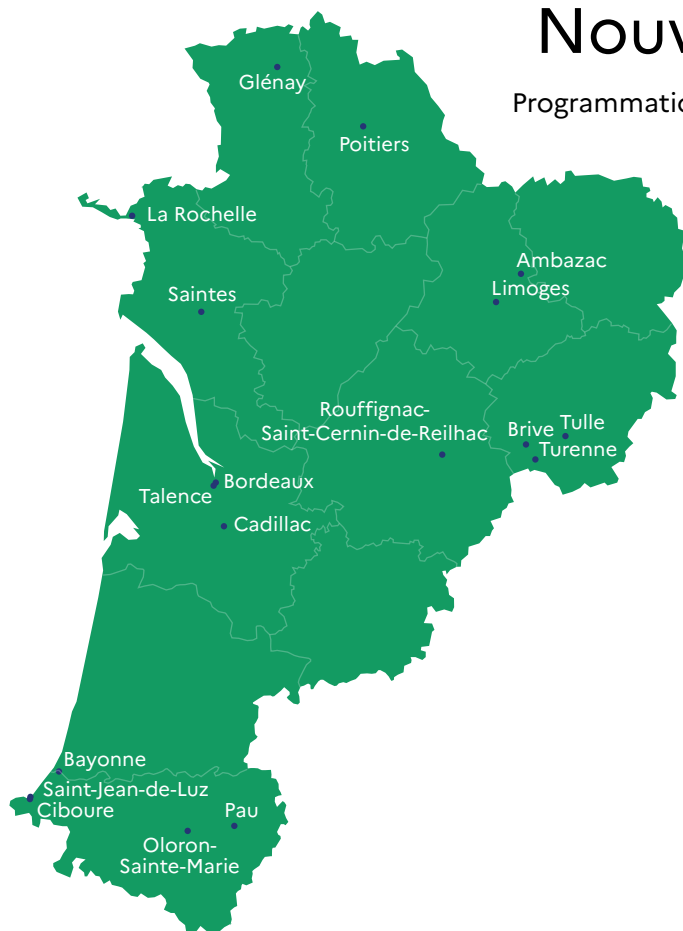
**155 224 €**  
7 bénéficiaires  
de l'aide à la  
modernisation  
des librairies

**1 400 739 €**  
152 bénéficiaires  
pour le plan  
cinéma et  
audiovisuel

- Total Département
- Aide à la modernisation des diffuseurs de presse
- Modernisation des librairies
- Plan cinéma et audiovisuel



Programmation à date, susceptible d'évoluer à la marge.



# Nouvelle-Aquitaine

Programmation des opérations d'investissement

29 664 077 €<sup>1</sup>  
25 projets

<sup>1</sup> Ce montant comprend, en plus des projets énumérés ci-dessous, une enveloppe de soutien en fonctionnement aux structures de spectacle vivant dans la région.

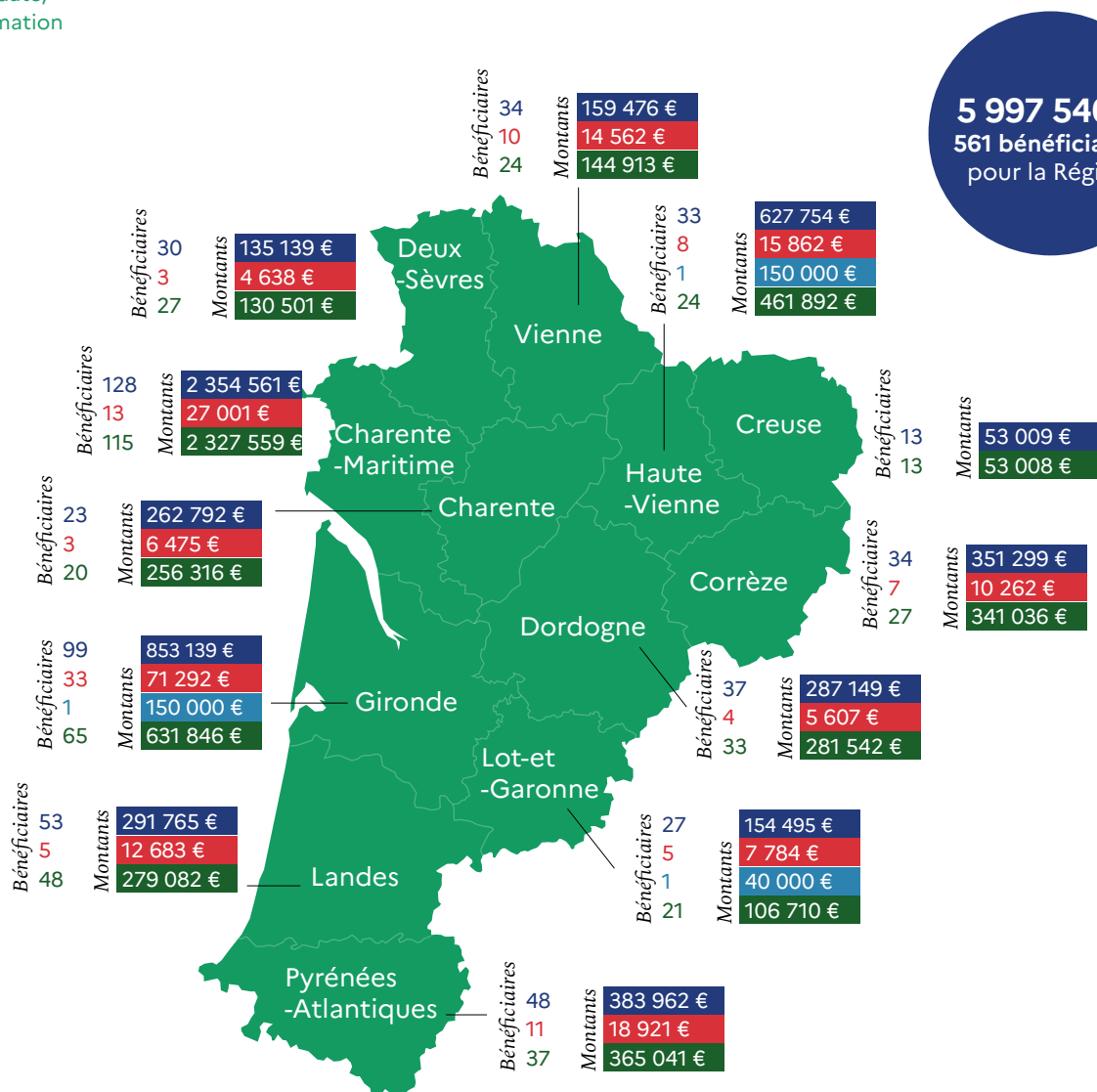
Lieu	Projet — Enveloppe du plan de relance	Montant
Ambazac	Château de Montméry — <b>Monuments historiques n'appartenant pas à l'Etat</b>	600 000 €
Bayonne	Sainte-Marie — <b>Plan Cathédrales</b>	807 000 €
Bordeaux	Centre dramatique national TNBA de Bordeaux — <b>Fonds de transition écologique</b>	200 000 €
Bordeaux	Ecole nationale supérieure d'architecture de Bordeaux — <b>Rénovation du réseau des écoles d'architecture et de création</b>	2 500 000 €
Bordeaux	La Fabrique Pola — <b>Fonds de transition écologique</b>	1 000 000 €
Bordeaux	Saint-André — <b>Plan Cathédrales</b>	4 745 000 €
Bordeaux	Scène conventionnée d'intérêt national Glob théâtre — <b>Fonds de transition écologique</b>	175 000 €
Brive/Tulle	Scène nationale l'Empreinte — <b>Fonds de transition écologique</b>	300 000 €
Cadillac	Château — <b>Réinvestissement dans les monuments nationaux</b>	3 000 000 €
Campagne	Musée national de Préhistoire et extension du Centre de conservation et d'étude — <b>Réinvestissement dans les autres équipements patrimoniaux (musées, archéologie, archives)</b>	2 000 000 €
Glénay	Château — <b>Monuments historiques n'appartenant pas à l'Etat</b>	880 000 €
La Rochelle	Saint-Louis — <b>Plan Cathédrales</b>	2 600 000 €
Limoges	DRAC Nouvelle Aquitaine - site de Limoges — <b>Rénovation énergétique</b>	62 870 €
Limoges	Ecole nationale supérieure d'architecture de Limoges — <b>Rénovation du réseau des écoles d'architecture et de création</b>	1 100 000 €
Limoges	FRAC Artothèque Limousin NA — <b>Fonds de transition écologique</b>	300 000 €
Limoges	Saint-Étienne — <b>Plan Cathédrales</b>	1 000 000 €
Oloron-Sainte Marie	Scène conventionnée d'intérêt national Espace Jéliote — <b>Fonds de transition écologique</b>	100 000 €
Pau	Château de Pau — <b>Rénovation énergétique</b>	65 509 €
Poitiers	Théâtre auditorium de Poitiers — <b>Fonds de transition écologique</b>	100 000 €
Rouffignac-Saint-Cernin -de-Reilhac	Château de l'Herm — <b>Monuments historiques n'appartenant pas à l'Etat</b>	465 525 €
Saintes	Abbaye aux Dames - CCR — <b>Fonds de transition écologique</b>	125 000 €
Saint-Jean-de-Luz - Ciboure	Couvent des Recollets — <b>Monuments historiques n'appartenant pas à l'Etat</b>	900 000 €
Talence	École Nationale Supérieure d'Architecture de Bordeaux — <b>Rénovation énergétique</b>	2 141 113 €
Turenne	Église — <b>Monuments historiques n'appartenant pas à l'Etat</b>	1 337 000 €



Exécution à date,  
selon l'information  
disponible

# Nouvelle-Aquitaine

Répartition territoriale des aides aux filières culturelles (exécuté à fin avril 2021)



**5 997 540 €**  
561 bénéficiaires  
pour la Région

**195 087 €**  
102 bénéficiaires  
de l'aide à la  
modernisation des  
diffuseurs de  
presse

**340 000 €**  
3 bénéficiaires  
de l'aide à la  
modernisation  
des librairies

**5 462 452 €**  
456 bénéficiaires  
pour le plan  
cinéma et  
audiovisuel

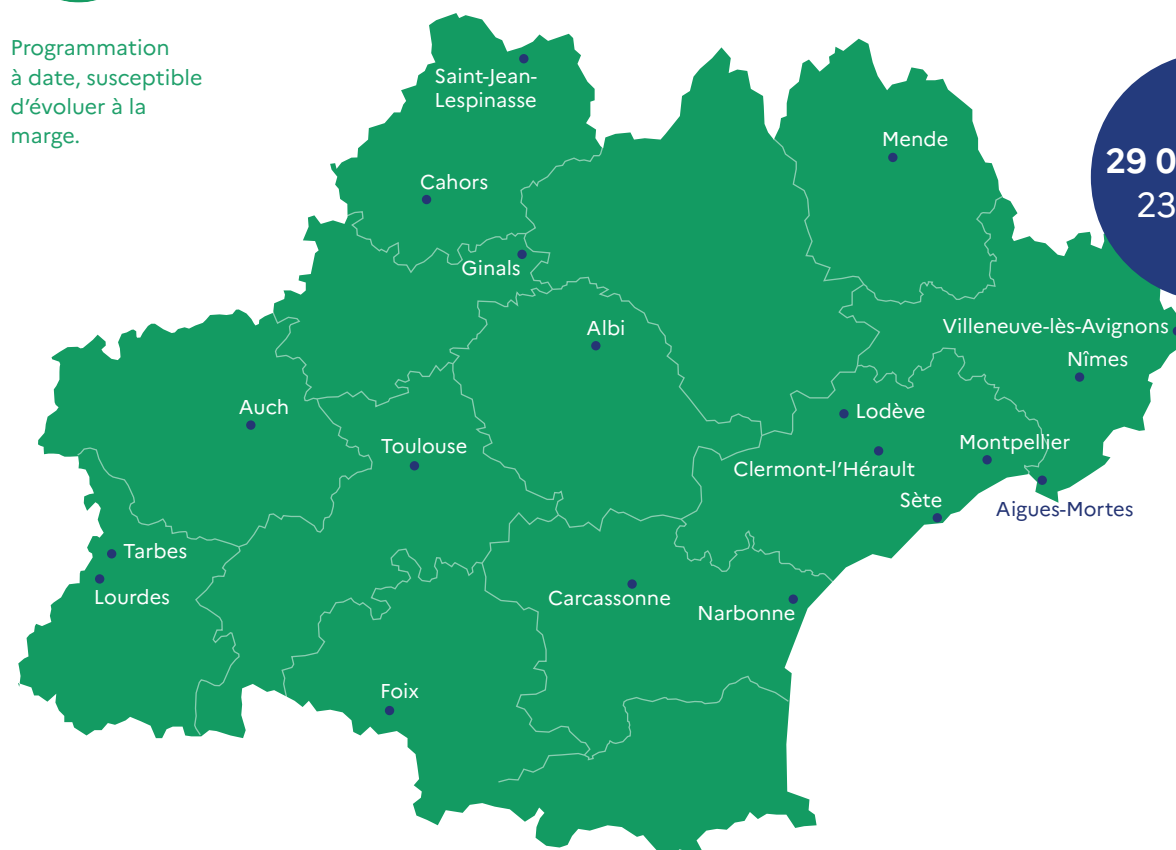
- Total Département
- Aide à la modernisation des diffuseurs de presse
- Modernisation des librairies
- Plan cinéma et audiovisuel



# Occitanie

Programmation des opérations d'investissement

Programmation à date, susceptible d'évoluer à la marge.



**29 000 058 €<sup>1</sup>**  
**23 projets**

<sup>1</sup> Ce montant comprend, en plus des projets énumérés ci-dessous, une enveloppe de soutien en fonctionnement aux structures de spectacle vivant dans la région.

Lieu	Projet —Enveloppe du plan de relance	Montant
Aigues-Mortes	Remparts —Réinvestissement dans les monuments nationaux	1 500 000 €
Albi	Centre d'art contemporain d'intérêt national Centre d'art Le LAIT —Fonds de transition écologique	50 000 €
Albi	Sainte-Cécile —Plan Cathédrales	730 000 €
Auch	Sainte-Marie —Plan Cathédrales	580 000 €
Cahors	Archives départementales —Réinvestissement dans les autres équipements patrimoniaux (musées, archéologie, archives)	1 060 000 €
Carcassonne	Cité —Réinvestissement dans les monuments nationaux	4 500 000 €
Clermont-l'Hérault	Scène conventionnée d'intérêt national Le Sillon —Fonds de transition écologique	435 000 €
Foix	Scène nationale de Foix - L'Esive —Fonds de transition écologique	120 000 €
Ginals	Abbaye de Beaulieu en Rouergue —Réinvestissement dans les monuments nationaux	4 000 000 €
Lodève	Ancienne cathédrale St-Fulcran —Monuments historiques n'appartenant pas à l'Etat	1 200 000 €
Lourdes	Musée pyrénéen —Réinvestissement dans les autres équipements patrimoniaux (musées, archéologie, archives)	1 200 000 €
Mende	Saint-Privat —Plan Cathédrales	350 000 €
Montpellier	École Nationale Supérieure d'Architecture de Montpellier —Rénovation énergétique	4 896 358 €
Montpellier	Saint-Pierre —Plan Cathédrales	750 000 €
Montpellier	Scène conventionnée d'intérêt national La Vignette —Fonds de transition écologique	50 000 €
Narbonne	Scène nationale - Le Théâtre —Fonds de transition écologique	15 000 €
Nîmes	Arènes —Monuments historiques n'appartenant pas à l'Etat	900 000 €
Saint-Jean-Lespinasse	Château de Montal —Réinvestissement dans les monuments nationaux	2 900 000 €
Sète	Scène nationale —Fonds de transition écologique	89 000 €
Tarbes	Scène nationale de Tarbes - Le Parvis —Fonds de transition écologique	100 000 €
Toulouse	Centre dramatique national —Fonds de transition écologique	50 000 €
Toulouse	Chapelle de la Grave —Monuments historiques n'appartenant pas à l'Etat	754 700 €
Villeneuve-Lès-Avignon	Centre national des écritures du spectacle (CIRCA) Chartreuse —Fonds de transition écologique	30 000 €

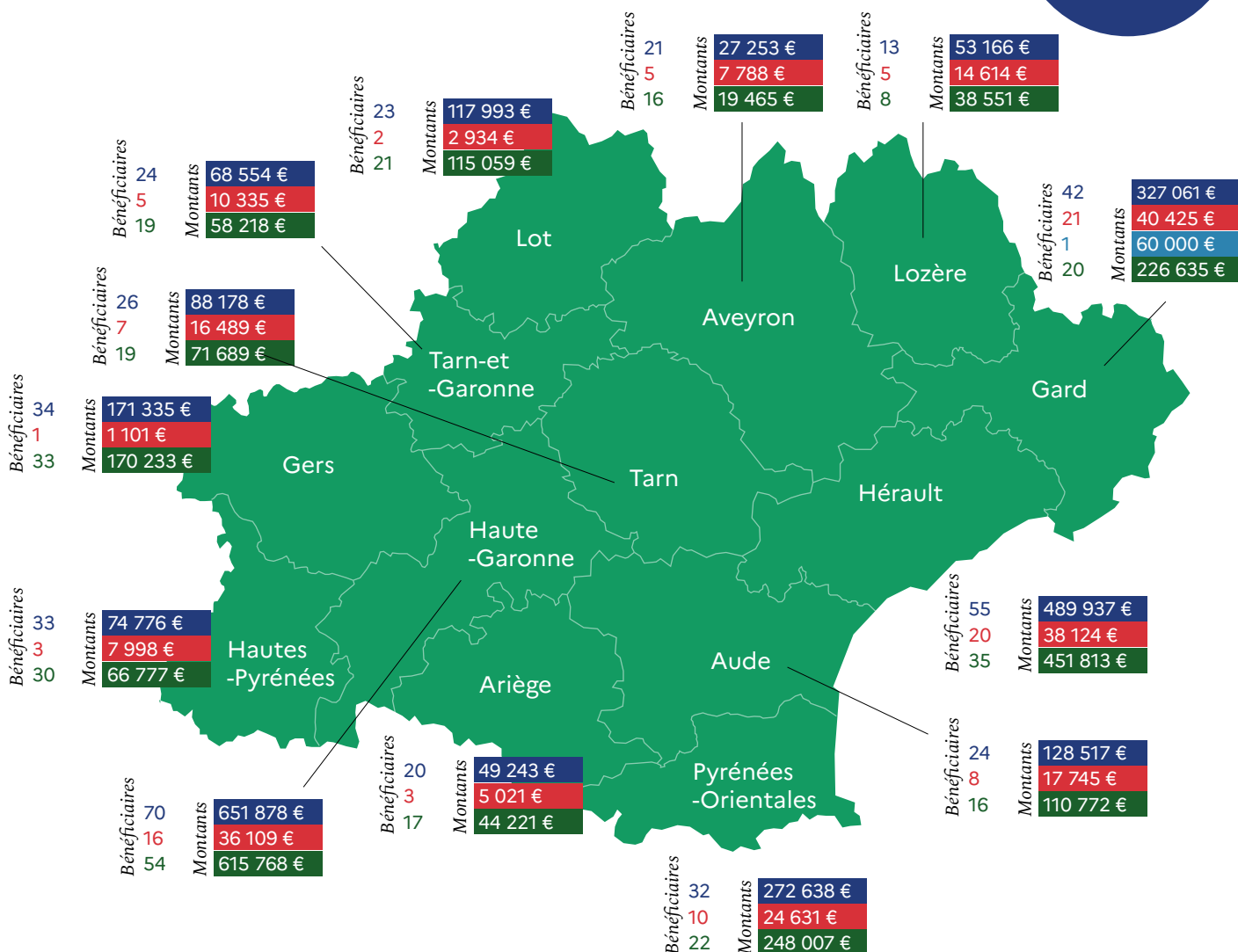


# Occitanie

Répartition territoriale des aides aux filières culturelles (exécuté à fin avril 2021)

Exécution à date,  
selon l'information  
disponible

**2 520 529 €**  
417 bénéficiaires  
pour la Région



**223 314 €**  
**106 bénéficiaires**  
de l'aide à la  
modernisation des  
diffuseurs de  
presse

**60 000 €**  
**1 bénéficiaire**  
de l'aide à la  
modernisation  
des librairies

**2 237 214 €**  
**310 bénéficiaires**  
pour le plan  
cinéma et  
audiovisuel

- Total Département
- Aide à la modernisation des diffuseurs de presse
- Modernisation des librairies
- Plan cinéma et audiovisuel



Programmation à date, susceptible d'évoluer à la marge.

# Pays de la Loire

Programmation des opérations d'investissement

20 161 000 €<sup>1</sup>  
11 projets

<sup>1</sup> Ce montant comprend, en plus des projets énumérés ci-dessous, une enveloppe de soutien en fonctionnement aux structures de spectacle vivant dans la région.



Lieu	Projet — Enveloppe du plan de relance	Montant
Angers	Château — Réinvestissement dans les monuments nationaux	6 500 000 €
Angers	Maison Adam — Monuments historiques n'appartenant pas à l'Etat	614 000 €
Angers	Saint-Maurice — Plan Cathédrales	2 000 000 €
Beaugé-en-Anjou	Église Saint-Laurent — Monuments historiques n'appartenant pas à l'Etat	616 000 €
La Roche-sur-Yon	Musée municipal — Réinvestissement dans les autres équipements patrimoniaux (musées, archéologie, archives)	500 000 €
Le Mans	Saint-Julien — Plan Cathédrales	2 500 000 €
Luçon	Notre-Dame — Plan Cathédrales	680 000 €
Nantes	DRAC Pays-de-la-Loire — Renovation énergétique	24 000 €
Nantes	Musée départemental Dobrée — Réinvestissement dans les autres équipements patrimoniaux (musées, archéologie, archives)	1 500 000 €
Nantes	Saint-Pierre-Saint-Paul — Plan Cathédrales	650 000 €
Rezé	Maison radieuse — Monuments historiques n'appartenant pas à l'Etat	250 000 €
	Diverses structures de spectacle vivant — Fonds de transition écologique	1 727 000 €

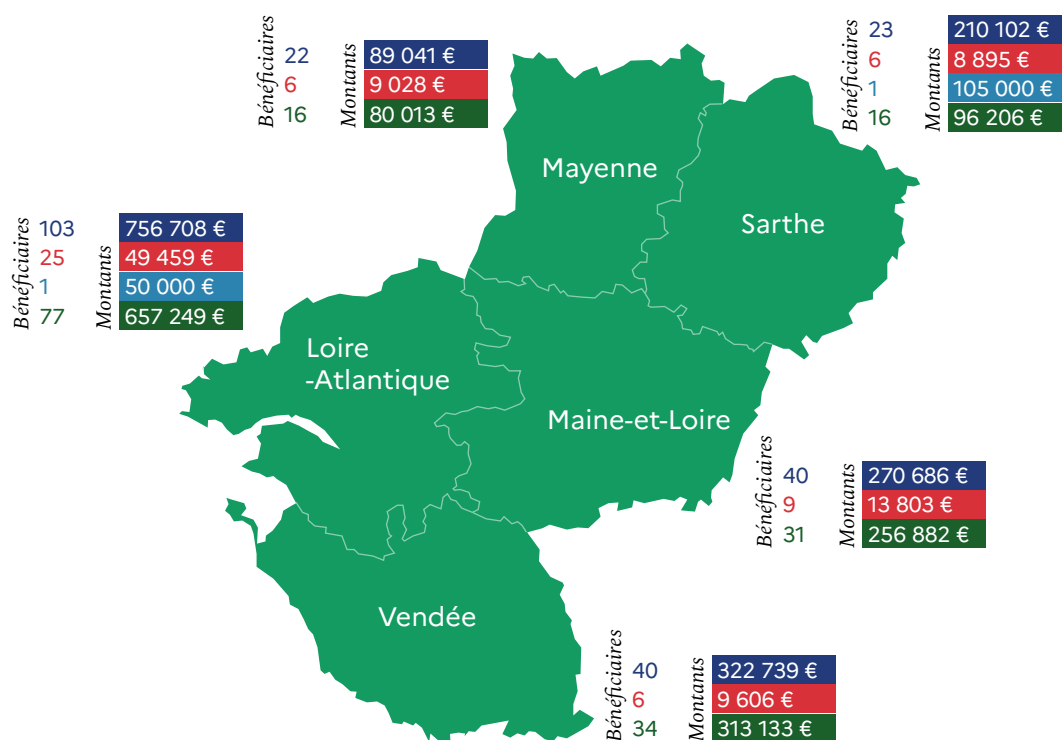


Exécution à date,  
selon l'information  
disponible

# Pays de la Loire

Répartition territoriale des aides aux filières culturelles (exécuté à fin avril 2021)

**1 649 276 €**  
228 bénéficiaires  
pour la Région



**90 791 €**  
**52 bénéficiaires**  
de l'aide à la  
modernisation des  
diffuseurs de  
presse

**155 000 €**  
**2 bénéficiaires**  
de l'aide à la  
modernisation  
des librairies

**1 403 485 €**  
**174 bénéficiaires**  
pour le plan  
cinéma et  
audiovisuel

- Total Département
- Aide à la modernisation des diffuseurs de presse
- Modernisation des librairies
- Plan cinéma et audiovisuel



# Provence-Alpes-Côte d'Azur

Programmation des opérations d'investissement

Programmation à date, susceptible d'évoluer à la marge.

23 081 428 €<sup>1</sup>  
21 projets



<sup>1</sup> Ce montant comprend, en plus des projets énumérés ci-dessous, une enveloppe de soutien en fonctionnement aux structures de spectacle vivant dans la région.

Lieu	Projet — Enveloppe du plan de relance	Montant
Aix-en-Provence	DRAC PACA — <b>Rénovation énergétique</b>	14 172 €
Aix-en-Provence	Saint-Sauveur — <b>Plan Cathédrales</b>	350 000 €
Arles	École Nationale Supérieure de la Photographie d'Arles — <b>Rénovation énergétique</b>	362 000 €
Avignon	Palais des Papes tour campane et aile des familiers — <b>Monuments historiques n'appartenant pas à l'Etat</b>	600 000 €
Cannes	Saint-Honorat Ancien Monastère — <b>Monuments historiques n'appartenant pas à l'Etat</b>	930 000 €
Digne-les-Bains	Archives départementales des Alpes de Haute-Provence — <b>Monuments historiques n'appartenant pas à l'Etat</b>	700 000 €
Gap	Saint-Arnoux — <b>Réinvestissement dans les autres équipements patrimoniaux (musées, archéologie, archives)</b>	1 400 000 €
Mont-Dauphin	Place forte — <b>Réinvestissement dans les monuments nationaux</b>	3 600 000 €
Marignane	Église Saint-Nicolas — <b>Monuments historiques n'appartenant pas à l'Etat</b>	469 397 €
Marseille	Centre national de création musicale - GMEM — <b>Fonds de transition écologique</b>	45 000 €
Marseille	Château d'If — <b>Réinvestissement dans les monuments nationaux</b>	6 000 000 €
Marseille	La Belle de Mai — <b>Fonds de transition écologique</b>	91 000 €
Marseille	Sainte-Marie-Majeure — <b>Plan Cathédrales</b>	2 000 000 €
Marseille	Scène nationale - Réhabilitation de la gare franche — <b>Fonds de transition écologique</b>	240 000 €
Mouans-Sartoux	Espace de l'art concret — <b>Fonds de transition écologique</b>	394 200 €
Nice	Sainte-Réparate — <b>Plan Cathédrales</b>	900 000 €
PACA	Labels et festivals — <b>Fonds de transition écologique</b>	50 000 €
Port de bouc	Scène conventionnée d'intérêt national Théâtre Sémaphore — <b>Fonds de transition écologique</b>	130 000 €
Port-Saint-Louis-du-Rhône	Centre national des arts de la rue et de l'espace public Citron jaune réhabilitation — <b>Fonds de transition écologique</b>	100 000 €
Vaucluse	Le Phare à Lucioles / Le Milieu — <b>Fonds de transition écologique</b>	220 000 €
Ventabren	Aqueduc de Roquefavour — <b>Monuments historiques n'appartenant pas à l'Etat</b>	1 910 659 €



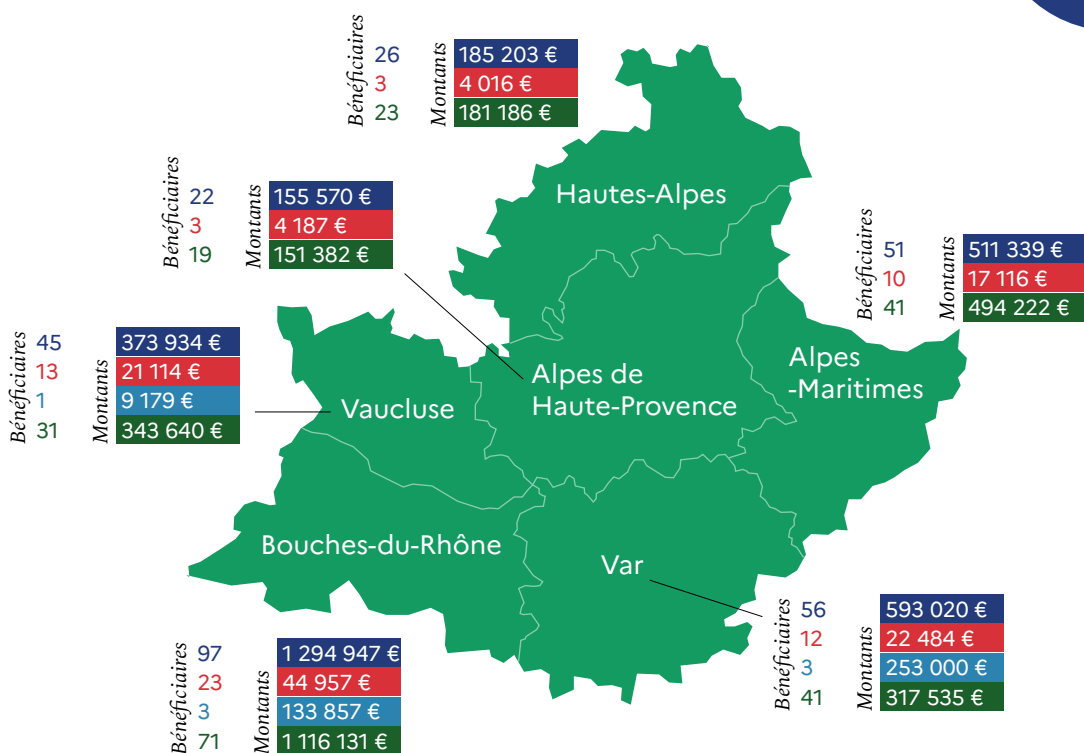


# Provence-Alpes-Côte d'Azur

Répartition territoriale des aides aux filières culturelles (exécuté à fin avril 2021)

Exécution à date,  
selon l'information  
disponible

**3 215 829 €**  
302 bénéficiaires  
pour la Région



**113 874 €**  
**64 bénéficiaires**  
de l'aide à la  
modernisation des  
diffuseurs de  
presse

**396 037 €**  
**7 bénéficiaires**  
de l'aide à la  
modernisation  
des librairies

**2 705 916 €**  
**231 bénéficiaires**  
pour le plan  
cinéma et  
audiovisuel

- Total Département
- Aide à la modernisation des diffuseurs de presse
- Modernisation des librairies
- Plan cinéma et audiovisuel



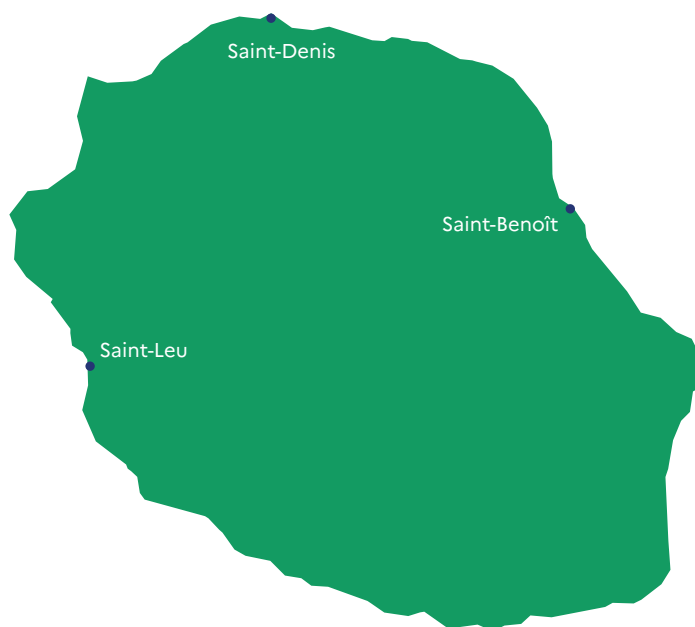
Programmation à date, susceptible d'évoluer à la marge.

# La Réunion

Programmation des opérations d'investissement

3 090 000 €<sup>1</sup>  
5 projets

<sup>1</sup> Ce montant comprend, en plus des projets énumérés ci-dessous, une enveloppe de soutien en fonctionnement aux structures de spectacle vivant dans la région.



Lieu	Projet — Enveloppe du plan de relance	Montant
Saint-Benoît	Eglise de Saint-Benoît — Monuments historiques n'appartenant pas à l'Etat	180 000 €
Saint-Denis	DAC La Réunion — Rénovation énergétique	165 000 €
Saint-Denis	Palais Rontaunay — Monuments historiques n'appartenant pas à l'Etat	600 000 €
Saint-Denis	Saint-Denis — Plan Cathédrales	1 600 000 €
Saint-Leu	FRAC — Fonds de transition écologique	200 000 €

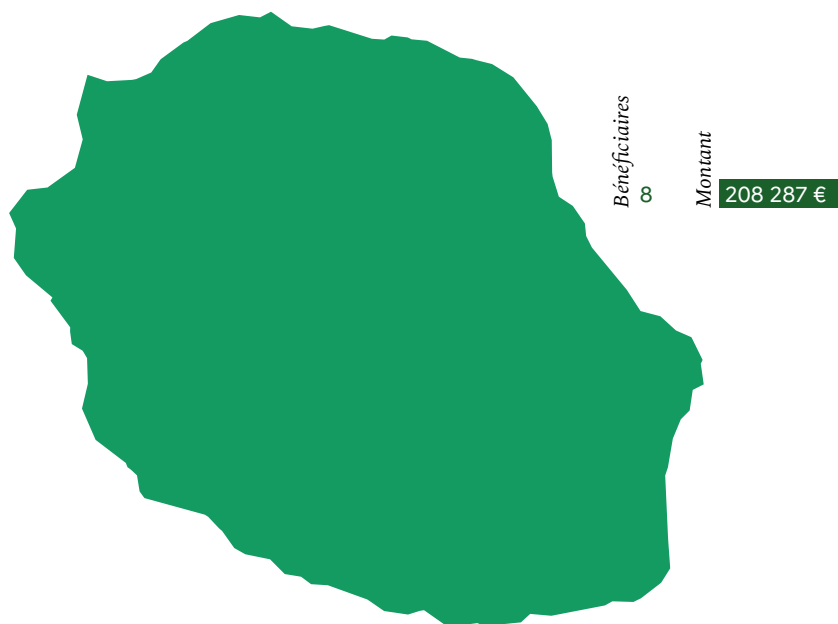


Exécution à date,  
selon l'information  
disponible

# La Réunion

Répartition territoriale des aides aux filières culturelles (exécuté à fin avril 2021)

**208 288 €**  
8 bénéficiaires  
pour la Région



**208 287 €**  
**8 bénéficiaires**  
pour le plan  
cinéma et  
audiovisuel

- Total Département
- Aide à la modernisation des diffuseurs de presse
- Modernisation des librairies
- Plan cinéma et audiovisuel

# Le plan Cathédrales

Le patrimoine est présent sur tous les territoires. Or il a fortement besoin d'être entretenu et restauré, alors que la crise sanitaire a pesé sur les financements. Le plan de relance permettra de le remettre en état, avec des effets très concrets en termes de développement économique, d'attractivité et de rayonnement international de notre pays. Un « plan cathédrales » de **80 M€** est mobilisé afin de restaurer 47 cathédrales à travers la France.

## **Saint-André de Bordeaux (Gironde)**

Restauration de la couverture et de la façade sud de la nef (**2,9 M€**)



© Manuela BAZZALI  
—DRAC Aquitaine

### **Saint-Apollinaire de Valence (Drôme)**

Restauration de la façade et du parvis sud et refonte de l'éclairage et mise en lumière (1,4 M€)



Saint Apollinaire BORCHI-ANA  
© ONLY FRANCE / Only France  
via AFP

### **Basilique Saint-Denis à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis)**

Restauration des vitraux du déambulatoire (2,7 M€)



© Pascal Lemaître / Dist. Centre  
des monuments nationaux

# Monuments historiques n'appartenant pas à l'Etat

Le plan de relance permettra de soutenir, au-delà des moyens pérennes mobilisés chaque année par l'Etat, la restauration de 40 monuments historiques appartenant aux collectivités territoriales et aux propriétaires privés (40 M€).

## **Buvette Cachat à Evian-les-Bains (Haute-Savoie)**

Restauration générale (825 000€) de cet établissement thermal du début du XX<sup>ème</sup> siècle.

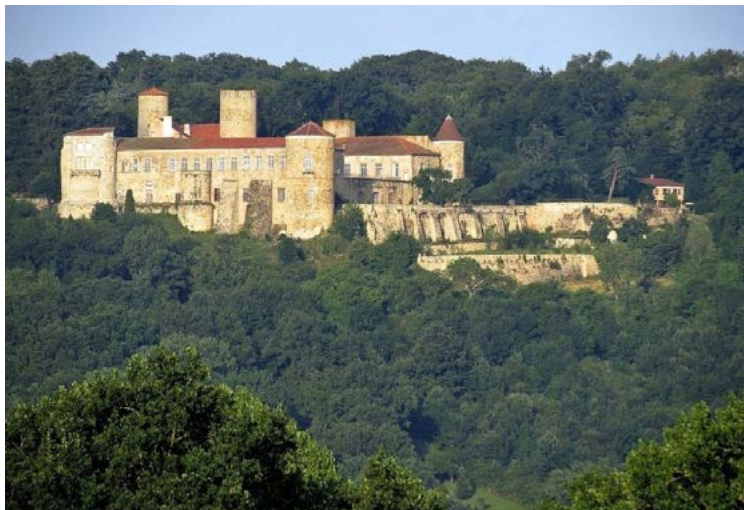


Buvette Cachat © RL & associés



### **Château de Ravel (Puy-de-Dôme)**

Restauration de la salle des Etats et de la toiture (400 000 €)



© Joseph Achkar

### **Eglise Saint-Germain à Pantin (Seine-Saint-Denis)**

Restauration des façades extérieures et reprise de la sacristie (936 000 €)



© Archives municipales de Pantin

# Réinvestissement dans les autres équipements patrimoniaux (musées, archéologie, archives)

Une enveloppe spécifique de **20 M€** est prévue en faveur de la rénovation d'autres équipements patrimoniaux (musées, archives, archéologie)

## **Archives départementales du Loiret à Orléans (Loiret)**

Construction neuve (4,4 M€)



© Pascal Lemaître / Dist. Centre des monuments nationaux



**Musée municipal de La-Roche-sur-Yon (Vendée)**  
Construction d'un nouveau bâtiment (500 000 €)



Musée, vue extérieure © Agence Richez et associés

# Réinvestissements dans les monuments nationaux

Le plan de relance permettra également d'accélérer la restauration des monuments nationaux présentés par le Centre des monuments nationaux à travers l'ensemble du territoire (40 M€) et de mener pleinement le projet de restauration et de mise en valeur du château de Villers-Cotterêts (100 M€).

## Château de Villers-Cotterêts (Aisne)

Restauration générale (100 M€) pour en faire la Cité internationale de la langue française, un lieu de création et d'innovation autour de la langue française, un espace de diffusion des cultures francophones, dès avril 2022.



Château de Villers-Cotterêts, façade du corps de logis, mise en place du chantier © Pierre-Olivier Deschamps – Agence Vu' / Centre des monuments nationaux

### Cité de Carcassonne (Ariège)

Restauration de la dernière partie du chemin de ronde des remparts permettant au public d'effectuer un tour complet du circuit des remparts (4,5 M€).



Cité de Carcassonne, front ouest, tour de la Justice et château comtal © Laurent Gueneau / Centre des monuments nationaux

### Château de Cadillac (Gironde)

Restauration de la terrasse nord du château en vue de son ouverture au public (3 M€).



Château des ducs d'Épernon, façade sur jardin © Éric Sander / Centre des monuments nationaux

# Fonds de transition écologique

Un fonds de **20 M€** est déployé pour encourager la transition écologique des institutions de création en région.

## Espace culturel Diamant à Ajaccio (Corse-du-Sud)

Modernisation de l'espace culturel «diamant» afin d'optimiser les conditions d'accueil et de diffusion (**62 000 €**).



© Direction de la culture/ ville Ajaccio

## Fonds régional d'art contemporain de Saint-Leu (La Réunion)

Remise aux normes du FRAC (**200 000 €**).



© FRAC Réunion

# Rénovation du réseau des écoles d'architecture et de création

Le plan de relance permettra d'instaurer un programme de modernisation des établissements d'enseignement supérieur culturel et soutenir la formation (école supérieure d'art de Cergy, conservatoires nationaux supérieurs de musique et de danse de Lyon et de Paris, etc.). Les bâtiments de ces écoles, souvent de plus de 30 ans d'âge, ne répondent plus du tout aux normes environnementales, aux normes pédagogiques réglementaires, ni enfin aux contraintes légitimes de la vie étudiante. Au-delà des opérations déjà lancées (comme pour les écoles d'architecture de Toulouse et de Marseille), le plan de relance soutiendra un plan global de rénovation des bâtiments des écoles d'enseignement supérieur culturel pour un montant de **70 M€** sur deux ans.

## **Ecole nationale supérieure d'architecture de Lille (Nord)**

Restauration du clos couvert du bâtiment Eldin (1977) et extension en toiture (**3 M€**).



© Didier Knoff



**Ecole nationale supérieure d'arts de Paris Cergy (Val-d'Oise)**  
Construction d'un espace dédié à l'exposition des œuvres réalisées par les étudiants et les professeurs résidents de l'école et à la médiation avec le public (1 M€).



© ENSAPC





**MINISTÈRE  
DE LA CULTURE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

